

ALGÉRIE-KOUEÏT

Le Président Tebboune reçoit Cheikh Abdullah Nasser Sabah Al-Ahmed Al-Sabah

P.24

OCI

Coordonner les positions en cette conjoncture mondiale "complexe" (Déclaration d'Alger)

P.24

SAHARA OCCIDENTAL

Sidati réitère l'importance de l'application du droit international

P.15

LA PRÉSIDENTE DU CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN, SAIDA BENHABILES :

«Plus de 10.000 familles nécessiteuses bénéficieront d'aides alimentaires durant le mois de Ramadhan»

La présidente du Croissant Rouge Algérien (CRA), Saida Benhabiles, a affirmé lundi à Alger que plus de 10.000 familles nécessiteuses bénéficieront de colis alimentaires dans le cadre des initiatives de solidarité pour le mois de Ramadhan. P.4



PARLEMENT - CONSEIL DE LA NATION

Goudjil met l'accent sur l'importance de la coordination entre les deux instances législative et exécutive

P.3

AGRICULTURE

L'UNPA salue le maintien de l'interdiction d'importation des viandes congelées

P.4

CANCERS INFANTILES

M.Benbouzid : «Ouverture prochaine d'un service de 120 lits au CHU de Bab El-Oued»

P.10

SANTÉ

FOIE, PANCRÉAS, ESTOMAC

Est-ce qu'on soigne mieux les cancers digestifs ?

Pp 12-13

F   T B A L L

TOURNOI DE L'UNAF U17 (1^{RE} JOURNÉE)

Victoire de l'Algérie face à la Libye 1-0

P.21



OUVERTURE À ALGER DE LA 2^{ÈME} ÉDITION DU SALON "ICT MAGHREB"

L'accélérateur Algeria Venture accompagne 20 startups

P.17

BMS

Des vents pouvant atteindre les 90km/h continueront de souffler sur plusieurs wilayas

P.2

OCI

L'Algérie choisie à l'unanimité pour abriter la 17^e session de la conférence de l'Union des états membres



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a annoncé, lundi à Alger, l'organisation à Alger de la 17^e session de la Conférence de l'Union des assemblées des états membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Dans son allocution à la clôture des travaux de la 47^e réunion du comité exécutif de l'Union, tenus au CIC, Abdellatif Rahal les dimanche et lundi, M. Boughali a déclaré «je note avec fierté le choix fait à l'unanimité d'organiser à Alger la 17^e conférence de l'Union des assemblées des états membres de l'OCI». Et d'affirmer que l'Algérie «mobilisera tous les moyens afin que l'événement soit particulier et s'érige en un jalon supplémentaire porté à l'action de l'Organisation dans l'objectif de faire valoir davantage l'Islam et promouvoir la coopération entre les pays membres, en application des préceptes de notre religion». Créée le 17 juin 1999, l'Union, dont le siège est établi à Téhéran, est composée des assemblées des 54 États membres de l'OCI.

JOURNÉE MONDIALE DES MATHÉMATIQUES Un séminaire national des inspecteurs de mathématiques à Mascara



L'Institut national de formation des fonctionnaires de l'éducation de la wilaya de Mascara abrite depuis lundi un séminaire national des inspecteurs de mathématiques, avec la participation de 42 inspecteurs de 22 wilayas du pays, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des mathématiques. L'inspecteur général de mathématiques, Saâd Belabes a souligné que ce séminaire a été consacré par l'inspection générale de l'éducation du ministère de l'Éducation nationale aux inspecteurs, et à travers eux, aux professeurs de la matière pour uniformiser la conception, la construction et l'évaluation des sujets des examens, en particulier les sujets de mathématiques de l'examen du baccalauréat. Il a ajouté que l'inspection générale de l'éducation vise à uniformiser les visions des inspecteurs et des professeurs sur la conception du sujet d'examen, selon les documents de référence du ministère et unifier les visions sur l'évaluation des sujets et réaliser une bonne rédaction des instructions pédagogiques, entre autres thèmes.

De son côté, le directeur de l'éducation de la wilaya de Mascara, Madjid Kassioui a indiqué que le ministère a programmé ce séminaire national de deux jours, parallèlement à la célébration de la journée mondiale des mathématiques, soulignant l'importance de l'enseignement de cette matière aux élèves et son rôle dans la promotion de la performance individuelle et collective dans la société dans les différents domaines.

A cette occasion, plusieurs activités culturelles et intellectuelles, ainsi que des concours de résolution de problèmes en mathématiques ont été organisés au niveau de plusieurs établissements scolaires de la wilaya, selon M. Kassioui.

PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE ESTIVALE 2022 Organisation du 1^{er} regroupement régional des directeurs de la protection civile



La direction générale de la Protection civile a entamé la préparation de sa campagne estivale de lutte contre les feux de forêts et de surveillance des plages par l'organisation du 1^{er} regroupement régional des wilayas du centre et de l'ouest, qui se tient lundi à Chlef. Lors de ce regroupement, le bilan de l'année 2021 relatif aux dispositifs de surveillance des plages ainsi que de prévention et de lutte contre les feux de forêts, notamment en ce qui concerne les volets préventif, organisationnel et opérationnel, seront mis en évaluation, afin d'améliorer les dispositifs prévus dans le cadre de la campagne estivale 2022, indique la Protection civile dans un communiqué.

Cette campagne de sensibilisation sera lancée au cours du mois de mai à travers l'ensemble du territoire national et sera axée sur les dangers de la mer, la prévention des feux de forêts et de récoltes, ainsi que les risques liés à l'envenimation scorpionique et les accidents de la circulation qui «atteignent des pics en période estivale», précise-t-on de même source.

APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS L'ONILEV injecte 15.000 tonnes de pomme de terre



L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a injecté 15.000 tonnes de pomme de terre dans le cadre de la première opération d'approvisionnement des marchés en vue de couvrir les besoins en ce produit et réguler ses prix, a indiqué, lundi, un communiqué de l'ONILEV. Il sera procédé lors de cette opération organisée en coordination avec des opérateurs stockeurs adhérents au dispositif SYRPALAC, au déstockage de quantités de pomme de terre pour leur vente, directement, au consommateur au prix de 60 DA/Kg, a précisé la même source.

L'opération d'approvisionnement des marchés en ce produit de base concernera 38 points de vente directe répartis sur 24 wilayas du pays, dont 7 points au niveau de la capitale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la poursuite par l'ONILEV de l'opération de régulation de l'approvisionnement du marché en pomme de terre, produit de large consommation, tout en créant l'équilibre en période de soudure, et ce, jusqu'à l'approche du temps des premières récoltes de pomme de terre en avril prochain dans les wilayas côtières, à l'instar de Mostaganem, Tlemcen, Skikda et Boumerdes.

BMS

Des vents pouvant atteindre les 90km/h continueront de souffler sur plusieurs wilayas

Des vents forts continueront de souffler jusqu'à mercredi, parfois en rafales avec du sable en suspension, sur les wilayas du Nord et avec de fréquents soulèvements de sable sur les wilayas du Sud, réduisant fortement la visibilité, a indiqué, lundi, l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Des vents de Sud à Sud-Est d'une vitesse de 70/80 km/h, pouvant at-

teindre ou dépasser parfois 90 km/h en rafales, continueront de souffler sur les wilayas d'Adrar, Timimoun, In Salah, Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset jusqu'à mardi à 18h00, précise le bulletin placé au niveau de vigilance Orange, ajoutant que le même phénomène concernera les wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Saïda, Sidi Bel Abbès, Naâma et El Bayadh, et ce

jusqu'à mardi à 21h00. Les vents affecteront également Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bouira, Médéa, Blida, Aïn Defla, Tissemsilt, Tiaret, Relizane, Mascara, Laghouat, Djelfa, M'sila et Bordj Bou Arreridj, ainsi que Ghardaïa, El Mena, Biskra, Ouled Djellal, El M'ghair, Touggourt, El Oued, Ouar gla et Illizi, jusqu'à mercredi à 06h00, ajoute la même source.

COMMERCE

Rezig reçoit le propriétaire de la Kuwait Holding Company



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a reçu le propriétaire de la Kuwait Holding Company (KIPCO), Gulf Bank, Cheikh Abdullah Nasser Sabah Al-Ahmed Al-Sabah et la délégation l'accompagnant pour discuter des mécanismes d'élargissement de la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience qui s'est déroulée dimanche en présence de l'ambassadeur du Koweït en Algérie, Mohamed Eshabou, le ministre a mis l'accent sur «le partenariat efficace» qui lie les deux pays ainsi que le volume des investissements koweïtiens en Algérie. A cet effet, les deux parties ont convenu de poursuivre le cadre de concertation en vue d'établir des contacts entre les hommes d'affaires et d'activer un Conseil d'affaires commun aux deux pays. Dans ce sens, M. Rezig a évoqué «le rôle primordial» des banques dans le développement des exportations et l'accroissement de leur compétitivité sur les marchés mondiaux, ajoute la même source.

Pour sa part, Cheikh Abdullah Nasser Sabah Al-Ahmed Al-Sabah a exprimé sa pleine disposition à échanger les expertises et les expériences pour la promotion des échanges commerciaux sur la base de la règle gagnant-gagnant, conclut le communiqué.

SONELGAZ

Inspection gratuite du réseau interne de gaz par la direction de distribution de Gué de Constantine



La Direction de distribution d'électricité et de gaz de Gué de Constantine a entamé une campagne d'inspection, à titre gracieux, du réseau interne de gaz et des appareils fonctionnant au gaz, indique lundi un communiqué de cet organe.

La Direction relevant de la Société algérienne de distribution d'électricité et de gaz (SADEG) a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Énergie et Des Mines, Mohamed Arkab, note la même source. Dans ce cadre, la direction veille à la conformité du réseau et des appareils aux normes en vigueur dans les circonscriptions de Draria, Baraki, Birtouta et Bir Mourad Rais, précise la Direction qui explique que l'opération a pour objectif de réduire les accidents d'asphyxie que l'Algérie enregistre chaque année, notamment en hiver. L'inspection est effectuée, a conclu le communiqué, «à la demande du client, à travers le numéro 3303, suite à quoi des équipes techniques de la Direction se déplacent au domicile et assurent l'inspection de manière professionnelle et sûre».

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Le Président Tebboune interdit l'exportation des produits importés par l'Algérie



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, au cours de laquelle il a interdit l'exportation des produits de large consommation importés par l'Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Après avoir écouté un exposé conjoint des ministres de l'Agriculture et du Commerce concernant la disponibilité des produits stratégiques, le Président Tebboune «a or-

donné au Gouvernement d'interdire l'exportation de tous les produits de large consommation importés par l'Algérie, à l'instar du sucre, des pâtes, de l'huile, de la semoule et tous les dérivés du blé.

Dans le même contexte, le Président Tebboune a chargé le ministre de la Justice «d'élaborer un projet de loi criminalisant l'exportation de produits non produits localement, étant un acte de sabotage pour l'économie nationale», précise le communiqué.

Il a ordonné également de maintenir l'interdiction stricte de l'importation des viandes congelées et d'encourager la consommation de viandes locales. Par ailleurs, le président de la République a ordonné d'encourager les agriculteurs qui approvisionnent le stock stratégique de l'Etat en blé dur et tendre et en légumineuses avec diverses incitations, dont le soutien sous forme de prêts, d'engrais et d'autres avantages, ajoute le communiqué.

PROJETS D'INVESTISSEMENT EN SUSPENS

Levée des obstacles sur 109 nouveaux projets durant les deux dernières semaines

Un total de 109 nouveaux projets ont bénéficié au cours des deux dernières semaines d'une levée des obstacles, indique dimanche un communiqué de la Présidence de la République. Ce bilan a été communiqué dans l'exposé du médiateur de la République concernant le développement de la situation des projets d'investissement en suspens, présenté lors de la réunion du Conseil des ministres, présidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le bilan a fait état de la levée des obstacles sur 109 projets d'investissements supplémentaires et l'entrée

en exploitation de 66 autres projets. Cela a donné lieu à l'entrée en service de 491 projets d'investissement par rapport à la situation présentée durant la dernière réunion du Conseil des ministres, à savoir 431 projets.

Les nouveaux projets entrés en service durant les deux dernières semaines ont permis de créer 2420 postes d'emploi supplémentaires, portant ainsi le nombre de postes créés depuis le début de l'opération de la levée des obstacles à 30.133 postes. Ce nombre devra atteindre 48.553 postes d'emploi effectifs prochainement. A l'issue de cet exposé, le président de la République a hau-

tement salué les résultats réalisés et les efforts consentis sur le terrain par le médiateur de la République et le Gouvernement, notamment dans le secteur de l'Industrie pour relancer les projets d'investissement en suspens. Le Chef de l'Etat a insisté sur l'impératif de tirer les enseignements des méthodes bureaucratiques qui entravaient la concrétisation des projets, soulignant l'importance de les bannir dans les futurs projets d'investissement, en veillant à rattraper les failles pour éviter leur reproduction, et à en faire mention dans la nouvelle loi relative à l'investissement, a conclu le communiqué.

Le Président Tebboune charge le Gouvernement d'élaborer un projet de loi d'orientation pour la promotion de la pêche

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé dimanche le Gouvernement de l'élaboration d'un projet de loi d'orientation pour la promotion de la pêche, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Le Président Tebboune a émis cette instruction lors de l'examen du projet d'amendement de la loi relative à la pêche et à l'aquaculture durant le Conseil des ministres qu'il a présidé. «Le projet d'amendement a été approuvé dans son volet lié à la création de coopératives interprofessionnelles pour les acteurs actant dans le domaine de la pêche pour leur permettre d'organiser leurs activités et améliorer leurs conditions socio-économiques», précise la même source.

Le Gouvernement a été chargé également «d'élaborer un projet de loi d'orientation pour la promotion de la pêche», en mettant l'accent sur «la nécessité de protéger

et de soutenir les activités de pêche et d'aquaculture en sus d'octroyer les incitations et les facilitations nécessaires pour encourager les petits métiers de la pêche», a ajouté le communiqué.

Dans ce sillage, l'accent a été mis sur «le règlement du problème de la gestion des ports de pêche et la protection de leurs sites en les maintenant sous la tutelle du secteur de la pêche, sans que les propriétaires de bateaux de plaisance puissent en bénéficier, avec la nécessité de fournir les services logistiques nécessaires en vue d'accompagner les personnes actant dans ce domaine». Il a été décidé aussi de «fusionner les filiales de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN), étant un symbole de la souveraineté nationale et l'orienter vers le renforcement de la flotte maritime nationale par l'acquisition de nouveaux navires pour le transport commercial», selon le communiqué.

FINANCES

CARE organise demain une journée d'étude sur la digitalisation des services financiers

Le Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise (CARE) organise mercredi à Alger, en partenariat avec le Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF), une journée d'études sur la digitalisation des services financiers en Algérie, a indiqué lundi un communiqué de l'organisation. Les travaux de cette journée d'étude intitulée "Quelle finance digitale pour l'Algérie?" seront conduits par quatre panels d'experts qui examineront quatre aspects de la digitalisation des services financiers, selon le communiqué. Il s'agit des bases réglementaires d'une finance digitale inclusive, de la finance inclusive dans le cadre du programme gouvernemental, des modèles de promotion d'une finance digitale inclusive et des étapes de promotion de la finance digitale en Algérie. Cette rencontre organisée sous le patronage du Premier ministre et du ministère des Finances, verra également la participation d'"éminentes" figures du monde de la finance, des chefs d'entreprise et des consultants. Le CARE souligne que la thématique de ces travaux s'inscrit en droite ligne avec le programme du gouvernement pour la réforme et la modernisation du système bancaire et financier du pays. Les propositions et recommandations qui découleront de cette rencontre "pourraient améliorer l'inclusion financière à travers une plus grande implication des établissements financiers pour la fourniture de services numériques inclusifs", conclut la même source.

PARLEMENT

Le président du Conseil de la nation met l'accent sur l'importance de la coordination entre les deux instances législative et exécutive



Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a mis l'accent lundi à Alger sur l'importance d'une coordination et d'une complémentarité entre les deux instances législative et exécutive au service de l'intérêt général dans l'objectif de promouvoir la culture de l'Etat, dans le cadre du respect du principe de séparation des pouvoirs. M. Goudjil a supervisé une réunion de la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme de l'aménagement du territoire et du découpage administratif, élargie aux membres des groupes parlementaires et des formations politiques représentant le Conseil, consacrée à l'examen des textes fondamentaux régissant le fonctionnement du Conseil de la nation, dont la loi organique 16-12 du 25 août 2016 fixant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, en vue de l'adapter au règlement intérieur du Conseil en sus des instructions générales du Bureau du Conseil devant définir les modalités d'application du règlement intérieur. Cette réunion a été une occasion pour examiner l'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 16-12 dans l'objectif de l'adapter à la Constitution du 1er novembre 2020. Lors de cette réunion, M. Goudjil a souligné "l'importance de la coordination, de la complémentarité et de la coopération entre les deux instances législative et exécutive au service de l'intérêt général dans l'objectif de promouvoir la culture de l'Etat dans le cadre du principe de séparation des pouvoirs, mais aussi pour asseoir les fondements de l'Algérie nouvelle qui permet, sans exclusion aucune, à tous ses enfants de participer au processus de renouveau national conduit par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune et ce, dans le respect du référent novembriste afin de préserver la souveraineté de la décision politique nationale en l'appuyant par une indépendance économique réelle. Le Président du Conseil de la nation a appelé les membres de la Commission et tous les membres du Conseil à "œuvrer ensemble en s'unissant sous la direction du Président de la République tout en resserrant les rangs et renforçant le front interne pour faire face aux défis actuels".

ALGÉRIE-KOWEÏT

M. Raouya évoque avec le président de Kamco les opportunités d'investissement

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a reçu lundi à Alger le président de la compagnie koweïtienne d'investissement "Kamco", Abdallah Nasser Sabah Al Ahmed Al Sabah, avec lequel il a évoqué les opportunités d'investissement notamment dans le secteur bancaire, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Cheikh Abdallah Nasser Sabah Al Ahmed Al Sabah, également membre du Conseil d'administration du holding de projets d'investissement du Koweït "Kipco", était accompagné d'une "importante" délégation, selon la même source. M. Raouya a saisi cette occasion pour procéder à une brève présentation sur la situation économique et financière de l'Algérie et les projets de réformes que le gouvernement envisage de mettre en oeuvre.

Il a souligné, à cet égard, "l'intérêt particulier" accordé aux investissements étrangers, notamment ceux provenant des pays arabes, ajoute le communiqué. Le ministre a informé, à ce titre, son interlocuteur que dans un souci de booster l'investissement et d'améliorer le climat des affaires en Algérie, une nouvelle loi est en cours de finalisation et sera pro-

mulguée prochainement. "Cette loi est de nature à renforcer davantage le cadre législatif, de consacrer le principe de liberté d'investissement et d'initiative, et de simplifier amplement les procédures", a-t-il expliqué. Les échanges qui ont eu lieu par la suite ont porté "essentiellement sur les opportunités d'investissement dans le secteur bancaire et des assurances", selon le communiqué. La partie koweïtienne a fait part de sa "satisfaction" quant aux investissements déjà effectués dans ce domaine (banque AGB, société mixte dans le domaine de l'assurance vie et assurance dommages). Ces échanges ont porté, par ailleurs, sur "les possibilités de coopération en matière de modernisation de Bourse et de régulation des opérations boursières", indique le ministre. Le Cheikh Abdallah Nasser Sabah Al Ahmed Al Sabah précédera cet après-midi, en compagnie du ministre des Finances, à l'inauguration officielle du nouveau siège de Algeria Gulf Bank (AGB) sis à El-Biar et de la fontaine située en face de la banque, laquelle portera le nom de feu Emir du Koweït Sabah Al Ahmed Al Jaber Al Sabah, selon le communiqué.

ALPHABÉTISATION Les femmes rurales aspirent à leur autonomie socio-économique

L'autonomie socio-économique figure parmi les principales aspirations des bénéficiaires du programme d'alphabétisation initié par les pouvoirs publics en direction des femmes rurales, a révélé, lundi à Alger, Brahim Benmoussa, expert du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Union européenne-Algérie (P3A).

L'expert intervenait lors de la présentation des résultats d'une étude sociologique portant sur "Les profils et attentes pédagogiques des femmes en milieu rural", dans le cadre du séminaire de présentation du projet d'"expérimentation de nouvelles méthodes d'alphabétisation des femmes en milieu rural".

Un projet lancé en 2008 avec un financement de l'UE, au profit de l'Office national d'Alphabétisation et d'Enseignement pour Adultes et mis en œuvre dans 8 wilayas pilotes du pays.

L'étude en question a ciblé un échantillon de 855 femmes rurales apprenantes et a été menée par une centaine d'enseignantes, inspecteurs, cadres de l'Éducation nationale, etc.

Il en ressort que les femmes inscrites dans les cours d'alphabétisation sont notamment motivées par le souci de leur "autonomie socio-économique".

En tête de leurs aspirations, fait également savoir M.

Benmoussa, figurent la lecture et l'apprentissage du Coran ainsi que la poursuite des études.

En dépit de leur niveau d'instruction, plus de la moitié des femmes interrogées ont indiqué détenir des téléphones portables basiques et s'en servir, de même qu'elles sont majoritaires à suivre, en premier lieu, les émissions religieuses télévisées, puis les programmes féminins, les feuilletons, et en dernier intérêt, le sport.

Lors de cette rencontre, les enseignantes ayant bénéficié de la formation du P3A et participé au sondage se sont vues décerner leurs diplômes, à l'image de Ikram Miraoui de Ain-Temouchent.

Titulaire d'un master en sciences économiques, elle a été engagée, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) pour dispenser des cours d'alphabétisation à des femmes de tous âges de sa région, et qui, pour diverses raisons, n'ont pas été scolarisées.

"Cette formation constitue une bonne expérience pour moi, dans le sens où elle m'a permis de parfaire la méthode de communication avec les apprenantes.

Ceci, tout en prenant part à la récolte d'informations auprès d'elles pour les besoins de l'enquête sociologique", a-t-elle confié à l'APS, à l'issue de la cérémonie de remise des attestations.

Et de préciser que "l'intérêt du programme P3A consiste en l'introduction des nouvelles technologies de la communication et de l'information dans les méthodes d'enseignement et de lutte contre l'analphabétisme", considérant cette nouvelle orientation comme étant "une étape très importante".

Cette approche a également été défendue par l'expert en TIC du programme P3A, Zidenine Seffadj, lors de son intervention en plénière, tandis que Tengandé Niada, également expert du P3A, a tenu à démontrer la pertinence de la méthode "Reflect", pratiquée de par le monde et basée sur "l'apprentissage par la participation", laquelle méthode a été suivie par les promoteurs de l'expérimentation algérienne, appelée à profiter à d'autres wilayas du pays, ont assuré ces derniers.

APS

SOLIDARITÉ Benhabiles : «Plus de 10.000 familles nécessiteuses bénéficieront d'aides alimentaires durant le mois de Ramadhan»

La présidente du Croissant Rouge Algérien (CRA), Saida Benhabiles, a affirmé lundi à Alger que plus de 10.000 familles nécessiteuses bénéficieront de colis alimentaires dans le cadre des initiatives de solidarité pour le mois de Ramadhan.

Invitée du "Forum de la radio", sur les ondes de la chaîne 1 de la Radio Algérienne, Mme Benhabiles, a précisé, que le programme de solidarité et d'entraide sociale du CRA se poursuivra pendant le mois sacré du Ramadhan, "et des colis alimentaires seront distribués à plus de 10.000 familles, outre la poursuite des opérations de prise en charge sanitaire et d'aides médicales, de distribution de médicaments...etc".

Elle a expliqué, que le CRA "s'engage dans une solidarité continue et la transparence dans la distribution des aides tout au long de l'année pour répondre aux besoins des familles, conformément au slogan +Main dans la main+ afin de préserver la dignité de l'individu algérien". Elle a également révélé, dans le même contexte, que grâce à la générosité d'un bienfaiteur, "4.000 orphelins seront pris en charge à travers les différentes wilayas du pays, et les démarches se poursuivent pour atteindre 10.000 orphelins". Elle a



également indiqué, dans le même contexte, que les deux dernières années, le travail de solidarité s'est concentré sur la lutte contre les conséquences sociales de la pandémie de Coronavirus, ainsi les aides ont été "mobilisées" pour fournir les denrées alimentaires et du matériel de désinfection de manière continue. Sur la manière d'établir les listes de familles nécessiteuses, la présidente du CRA a souligné qu'elle "s'appuie

sur le travail de proximité mené par les antennes de l'organisation avec l'aide des notables des quartiers, des villes et des villages", estimant que c'est le "meilleur moyen" d'atteindre les individus et de préserver leur dignité, ajoutant qu'"en attendant l'établissement d'un fichier national pour les familles nécessiteuses à travers la création d'un comité national qui comprend des acteurs dans le domaine de l'humanitaire et

les ministères de l'Intérieur et de la Solidarité". Par ailleurs, elle a rappelé que le CRA accorde un "intérêt particulier" aux zones frontalières car elles jouent un "grand rôle" dans la cohésion de la société, et que cet intérêt, a-t-elle ajouté, comprend également les régions enclavées et marginalisées, situées dans le sud de l'Algérie ou à travers les villages et les Dchours, ainsi que dans les quartiers des grandes villes.

AGRICULTURE Dilmi : «L'UNPA salue le maintien de l'interdiction d'importation des viandes congelées»

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) Abdellatif Dilmi a salué, lundi à Alger, la décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune, relative au maintien de l'interdiction "stricte" de l'importation des viandes congelées.

"C'est une bonne décision qui a toujours été revendiquée par l'UNPA, car elle permet de protéger la production nationale et d'encourager davantage les professionnels de la filière", a-t-il

déclaré à la presse lors de l'ouverture du salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie "Sipsa-Filaha 2022". Jugeant que le marché algérien est "suffisamment" approvisionné par une production locale "conséquente", le secrétaire général de l'UNPA s'est dit "favorable à l'interdiction d'importer toutes sortes de viandes et pas seulement les viandes congelées". Pour rappel, la décision de maintenir l'interdiction des importations de la viande congelée a été prise

dimanche par le président Tebboune lors du Conseil des ministres.

En outre, le président de la République a ordonné également d'interdire l'exportation des produits de consommation importés par l'Algérie, à l'instar du sucre, des pâtes, l'huile, la semoule et tous les dérivés du blé, chargeant le ministre de la Justice d'élaborer un projet de loi pénalisant l'exportation de produits, non produits localement, car étant un "acte de sabotage" de l'économie nationale.

TIZI-OUZOU 275 millions DA pour l'extension du CET de Oued Falli

La ministre de l'environnement, Samia Moualfi, en visite lundi dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé l'octroi d'une enveloppe financière de 275 millions DA pour l'extension du Centre d'enfouissement technique (CET) de Oued-Falli, à la sortie Ouest du chef lieu de wilaya.

Ce budget permettra la réalisation de travaux d'extension au niveau de cette structure qui reçoit actuellement les déchets de 24 communes de la wilaya, soit 376 tonnes par jour, et qui est arrivée à saturation de ses capacités, à l'instar des 3 autres CET opérationnels que compte la wilaya.

La ministre a, à cet effet, exhorté les responsables locaux de son secteur à

"trouver d'autres solutions pour le traitement des déchets", notamment, en privilégiant, dans l'immédiat, le recours au tri sélectif en amont pour, dira-t-elle, "diminuer la pression et faciliter la tâche au niveau des centres de traitement".

Insistant sur l'importance de "réaliser le passage à l'économie verte", elle a lancé un appel aux entrepreneurs locaux à "s'investir dans l'activité du recyclage qui est un créneau créateur de richesse et d'emplois" a insi qu'à la société civile et aux citoyens à "s'impliquer d'avantage dans la sensibilisation autour de la protection de l'environnement".

Lors de cette visite, la ministre a procédé à la délivrance d'une autorisation

d'exploitation pour une unité privée de transformation des sous-produits de l'oléiculture spécialisée dans la fabrication de briquettes de charbon à partir de grignon d'olive et du bois. Elle a, également, assisté à la signature de 3 conventions de formations relatives à la promotion et la protection de l'environnement entre des organismes nationaux et des associations et collectivités locales.

Il s'agit d'une convention entre l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et la commune de Tizi-Ouzou portant sur la mise en conformité des installations classées et la gestion intégrée des déchets, et 2 autres entre le Conservatoire national de

formation en environnement (CNFE) et 3 associations locales, dont 2 issues de la société civile et une autre du secteur de l'environnement, pour la formation de délégués de l'environnement. Au village Azra, sacré lauréat de la dernière édition du concours Rabah Aissat du village le plus propre au niveau de la wilaya, d'où elle a clôturé sa visite, la ministre a salué l'organisation de cette compétition "environnementale et sociale".

Mme. Moualfi a indiqué, à l'occasion, que son département œuvrera à "généraliser l'esprit de cette initiative à travers le territoire national pour inciter les citoyens à prendre soin de leur environnement".

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Activités variées et remises d'équipements à l'Est du pays

La célébration de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, coïncidant avec le 14 mars de chaque année, a été marquée lundi à l'Est du pays par l'organisation de plusieurs activités et expositions, en plus de la distribution d'équipements destinés à cette catégorie.

Dans la wilaya de Constantine, les autorités locales ont inauguré un terrain de jeu en gazon synthétique au centre psychopédagogique des enfants handicapés et procédé à la baptismation et la mise en service d'un centre similaire situé à la cité Zlédia du nom du chahid "Rahal Youcef".

L'évènement a été également marqué à Constantine par l'organisation d'une exposition des différentes activités des enfants des établissements et centres spécialisés et autres associations activant dans ce domaine, la distribution de 10 chaises roulantes et motocycles destinés aux personnes aux besoins spécifiques et la remise aussi de 13 agréments pour l'ouverture d'un centre psychopédagogique pour les enfants handicapés mentaux et des crèches.

A Oum El Bouaghi, des activités ont été organisées à la maison de la culture Nouar Boubakeur, au chef-lieu de wilaya, en présence des autorités locales qui ont assisté à cette occasion à des pièces théâtrales, et des chants présentés par des enfants des centres psychopédagogiques et écoles spécialisées.

L'évènement a été mis à profit pour distribuer des aides, à savoir 9 tricycles motorisés, 2 chaises



roulantes électriques, 10 chaises destinées aux enfants souffrant de paralysie cérébrale en plus de 4 dispositifs pour les personnes souffrant de déficit auditif.

Dans la wilaya de Sétif, l'école des non-voyants située dans la cité Tlidjene, au centre-ville, a abrité les festivités de célébration de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques en présence des autorités locales qui ont procédé à la remise d'équipements auditifs modernes, acquis sur budget de la wilaya au titre de l'exercice 2022, au profit de 15 élèves de l'école des enfants sourds.

L'évènement a été marqué également par la distribution d'équipement pour la mobilité et autres accessoires, à savoir 15 motocycles pour les personnes aux besoins spécifiques, 7 chaises rou-

lantes automatiques au profit des élèves du cycle primaire en plus d'un hommage rendu à l'association "La canne blanche" et l'association "El Oussoud" de la commune de Sétif pour les efforts déployés au service de l'école des non-voyants.

A cette occasion, deux conventions ont été signées entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité et celles de la formation et de l'enseignement professionnels, et de la jeunesse et sports, portant sur la formation des enfants trisomiques dans des établissements relevant de la formation professionnelle et la réservation d'espaces pour la prise en charge des enfants atteints d'autisme au niveau des maisons de jeunes de la wilaya. A Skikda, le centre psychopédagogique des

enfants déficients mentaux d'El Alia dans la commune de Filfila à l'Est de la wilaya, a abrité les festivités de célébration de cette journée nationale, marquées par l'organisation d'une exposition des activités manuelles des enfants du centre et la présentation de pièces théâtrales et de chansons par des enfants de ce centre.

Des fauteuils roulants ordinaires et automatiques pour enfants et adultes ont été également distribués à cette occasion.

Dans la wilaya de Tébessa, des personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié de chaises roulantes et autres équipements médicaux, au cours d'une cérémonie organisée au centre psychopédagogique pour les déficients mentaux situé dans la cité El Mizab au centre-ville, en présence du wali Mohamed El Baraka Dahadj.

Il s'agit de 18 fauteuils roulants, dont deux automatiques, deux motocycles pour handicapés moteurs en plus de 5 dispositifs auditifs et pour la vision et 6 accessoires d'aide à la marche pour permettre aux personnes ciblées d'améliorer leur quotidien.

Des activités similaires ont également été organisées à travers les autres wilayas de l'Est du pays.

PROTECTION DES HANDICAPÉS Nécessité de mettre en place un mécanisme de suivi de l'application des lois

Des organisations et associations nationales ont appelé à la mise en place d'un mécanisme qui assure le suivi de l'application sur le terrain des lois relatives à la protection et à la promotion des personnes handicapées, saluant les efforts des pouvoirs publics dans l'élaboration des textes réglementaires et la prise de plusieurs mesures au profit de cette catégorie sociale.

Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la célébration de la journée nationale des handicapés (14 mars), le porte-parole de l'Organisation nationale des aveugles algériens (ONAA), Farid Ariouat a souligné l'impératif de former une « commission nationale » de suivi de l'application des lois et des mesures prises en matière d'insertion sociale et de promotion de cette frange, préconisant la structuration de ladite commission en forme d'antennes locales constituées de représentants des différents secteurs concernés et des organisations et associations actives dans le domaine de la prise en charge des personnes handicapées.

Le responsable s'est félicité des efforts consentis par les pouvoirs publics en termes de prise en charge de cette catégorie sociale et de veiller à l'amélioration de leur statut, notamment du point de vue juridique, rappelant le projet de révision de la loi du 8 mai 2002, portant protection et promotion des personnes handicapées.

Toutefois, il est nécessaire d'accélérer la publication de ce projet de loi afin d'exploiter rapidement les amendements opérés et, partant, prendre en charge davantage de préoccupations de cette catégorie, particulièrement en matière d'insertion et d'accompagnement, a-t-il relevé.

Par ailleurs, il a proposé l'élaboration d'une enquête sur le terrain au sujet du handicap afin de parvenir à des statistiques qui permettraient de « mettre en place un système d'information unifié et des programmes nationaux spécifiques à cette frange de la société ».

Au volet emploi, M. Ariouat a évoqué les préoccupations soulevées par les personnes handicapées en général et les non-voyants en particulier, en matière d'insertion professionnelle, affirmant que le pourcentage d'insertion fixé par la loi « reste timide et devrait être revu à la hausse avec l'obligation de mettre en place des mesures pour assurer l'application de la loi en question ».

Dans un autre contexte, M. Ariouat a jugé utile de généraliser l'écriture braille sur les boîtes de médicaments, les notices, par exemple, ou encore sur des documents administratifs, le but étant de faciliter le quotidien des non-voyants.

De son côté, la Secrétaire générale de la Fédération nationale des sourds d'Algérie, Zahra Harkati a fait état de la préparation de conclusion d'un accord visant à développer une application au profit des sourds en vue de pallier les contraintes de communication et de garantir la qualité des prestations prodiguées à cette catégorie.

Elle a également salué « les efforts nobles de l'Etat dans le renforcement de l'insertion sociale de cette catégorie, des mesures que s'emploient à mettre en œuvre les différents secteurs concernés, à l'instar du ministère de la Poste », évoquant le concours national, lancé dernièrement, qui vise à développer des logiciels et des applications mobiles au profit des personnes aux besoins spécifiques.

Mme Harkati a en outre fait part d'un « projet de lancement d'un site web pour la Fédération, lequel permettra de renforcer les moyens de communication avec la catégorie des sourds dont le nombre s'élève à près de 80.000 au niveau national, déplorant « l'absence de statistiques exactes dans ce domaine ».

En ce qui concerne le renforcement de l'insertion des sourds à la société, elle a indiqué que la fédération proposait « la création d'un laboratoire ou d'une unité de recherche en vue de développer la langue des signes et d'unifier la terminologie moderne en la matière » et de « former des professionnels de différents secteurs dans cette langue afin de faciliter la communication avec cette catégorie ».

La Fédération nationale des sourds d'Algérie plaide à cet effet pour la programmation de sessions de formation au profit des traducteurs de la langue des signes et la mise à disposition des programmes scientifiques spécialisés en la matière.

Pour sa part, le président de l'Organisation nationale des handicapés algériens, Salim Ghamrani a mis en avant l'importance de mettre en place des mesures d'accompagnement de l'application des lois relatives à la protection des handicapés, notamment dans le volet relatif à l'emploi et à l'insertion professionnelle de cette catégorie, soulignant « la réduction de l'âge d'admission à la retraite au profit de cette catégorie ».

Il a aussi appelé à la création d'un organe qui puisse prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques et fournir des statistiques selon les types de l'handicap.

ALGER

Plus de 30.000 bénéficiaires de l'allocation pour personnes aux besoins spécifiques

La directrice de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Alger, Dassi Mokhtaria, a indiqué lundi que plus de 30.000 personnes dans la capitale bénéficiaient de l'allocation destinée aux personnes aux besoins spécifiques. Intervenant en marge d'une cérémonie organisée à l'Ecole des jeunes aveugles d'El-Achour, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars),

Mme Dassi a fait état de 82.800 détenteurs de la carte pour handicapés dans la wilaya d'Alger, dont 30.270 bénéficiaires de l'allocation destinée aux personnes aux besoins spécifiques qui s'élève à 10.000 dinars algériens.

La responsable a fait savoir que le secteur comptait actuellement 22 établissements dédiés à la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, dont 13 centres psychopédagogiques pour handicapés

mentaux, rappelant l'ouverture de 231 classes spéciales pour les handicapés dans les établissements éducatifs, où sont scolarisés 1.731 enfants. Lors de la cérémonie, le wali d'Alger, Ahmed Maabed, a distribué des équipements au profit de personnes s'aux besoins spécifiques, s'engageant à accorder une aide financière supplémentaire pour l'acquisition des moyens pédagogiques nécessaires à la formation des jeunes aveugles.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Une journée de sensibilisation au profit des élèves malentendants (DNSR)

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a organisé, lundi à l'Ecole des Sourds-Muets d'Alger, une journée de sensibilisation sur les dangers de la route, au profit des écoliers malentendants.

Dans ce cadre, le chargé de la gestion de la DNSR, Nacef Abdelhakim a souligné l'importance de l'organisation de cette journée de sensibilisation au profit de cette catégo-

rie d'enfants souffrant de troubles auditifs et de la parole, à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars de chaque année).

Cette manifestation vise, à « sensibiliser et à éduquer ces enfants sur la nécessité de respecter le code de la route afin d'éviter les dangers résultant des accidents de la circulation, d'autant plus qu'ils utilisent quotidiennement la route pour se rendre à l'école, et ils sont parfois plus exposés aux accidents », explique M. Nacef.

A cet effet, ajoute le même responsable, « des activités éducatives, de sensibilisation ainsi que de loisir ont été organisées au profit de cette catégorie, au cours desquelles un cours théorique comprenant des conseils à respecter pour éviter les accidents de la

circulation, comme marcher sur les trottoirs et respecter les feux de signalisation a été présenté, en plus d'une leçon pratique en improvisant un parc pédagogique de conduite et en organisant des ateliers de dessin sur la sécurité routière, ainsi que la distribution, aux enfants, de supports pédagogiques et d'affiches relatifs au thème de la sécurité routière ».

ASSURANCES

Signature d'une convention entre la CNMA et le Groupe Agrodiv

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a signé une convention de partenariat avec le Groupe public Agrodiv dans le cadre de l'accompagnement et de développement des activités assurantielles de proximité avec les opérateurs économiques dans agroalimentaire, a indiqué lundi un communiqué de la Caisse.

« Dans la continuité de sa stratégie d'accompagnement et de développement des activités assurantielles de proximité avec les opérateurs économiques dans agroalimentaire, la CNMA vient de concrétiser un partenariat avec le groupe Agro Industrielle Agrodiv spécialisé dans la transformation des matières premières issues de l'agriculture et de l'élevage, pour la prise en charge par la CNMA de l'ensemble du patrimoine, ainsi que les responsabilités concourantes à la réalisation de l'objet économique du groupe Agrodiv et de ses filiales », est-il précisé dans ce communiqué. Dans ce contexte, la CNMA a souligné qu'elle se constitue en « pôle rassembleur des opérateurs relevant du secteur de l'agriculture ce qui lui a permis de s'imposer sur le marché des assurances et de se constituer en tant que leader dans l'agroalimentaire ».

« Fidèle à son approche d'accompagnement dans la gestion des contrats d'assurances et à la sensibilisation aux différents risques inhérents à l'activité agroalimentaire, la CNMA fait valoir ses acquis à travers des décennies d'expérience, d'expertise et de valeurs », a ajouté le communiqué.

Selon la CNMA, des rencontres régionales sont organisées conjointement avec les responsables du groupe Agrodiv et les responsables de ses filiales dans une démarche de proximité. Ainsi, une première rencontre présidée par les deux directeurs généraux a eu lieu à Alger, le 7 mars en cours, au niveau de la Chambre nationale de l'agriculture, consacrée à la présentation de l'activité de la CNMA en matière de couverture assurantielle dans les différentes branches d'assurances et à la gestion des risques.

Lors de cette rencontre, les responsables du groupe Agrodiv ont été sensibilisés sur la mise à niveau des capitaux en risque et l'actualisation des valeurs des installations, ce qui permettra à la CNMA d'assurer l'accompagnement attendu dans le cadre du développement, a fait savoir le communiqué ajoutant que d'autres rencontres seront organisées dans les wilayas de Sétif et d'Oran.

INDUSTRIE

M. Zeghdar appelle à l'augmentation du volume des investissements danois en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a mis en avant, lundi, la volonté de l'Algérie de diversifier son partenariat avec le Danemark, appelant à l'augmentation du volume des investissements entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. La déclaration est intervenue lors de l'audience accordée par M. Zeghdar, au siège du ministère, à l'ambassadrice du Royaume du Danemark à Alger, Mme Vanessa Vega Saenz, ajoute le communiqué. La rencontre a permis aux deux parties d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'échanger les expériences et les expertises, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et propres et l'industrie pharmaceutique. A cette occasion, M. Zeghdar a exprimé la volonté de l'Algérie de diversifier son partenariat avec le Danemark, appelant à l'augmentation du volume des investissements entre les deux pays, notamment dans les domaines précités dans le cadre d'une approche "gagnant-gagnant", précise le document. Pour sa part, l'ambassadrice danoise a mis en avant les grandes opportunités offertes pouvant être exploitées pour le renforcement de la coopération économique et industrielle entre les deux pays, citant des projets danois réussis en Algérie. Il a également été convenu de l'intensification de la communication entre les deux pays pour définir et examiner les opportunités favorables à la concrétisation de projets bilatéraux fructueux", conclut le document.

ORAN

Ouverture du Salon international "Oran invest expo"

Le coup d'envoi de la quatrième édition du Salon international de l'industrie, l'énergie, la construction, les travaux publics et de l'exportation "Oran Invest Expo", a été donné lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, avec la participation de 92 exposants de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

Ce salon qui doit durer quatre jours réunit 80 entreprises nationales publiques et privées spécialisées dans l'immobilier, la construction, les travaux publics, l'énergie et l'exportation, ainsi que 12 exposants représentant les annexes de sociétés étrangères actives en Algérie, de Tunisie, Canada, Chine, Turquie et Espagne. Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de cette manifestation économique, le commissaire de la manifestation, Ahmed Haniche a souligné que cette édition connaît une forte participation de sociétés nationales leaders dans l'exportation pour présenter leur expérience aux opérateurs désirant bénéficier des avantages et des aides accordés par l'Etat dans ce domaine. Il a indiqué que "l'objectif de regrouper des secteurs vitaux et intégrés dans ce salon est de créer une



dynamique entre les opérateurs et faire avancer le développement et le partenariat, ainsi que la création d'un espace d'échanges entre les professionnels et les opérateurs économiques au vu de l'importance des multiples secteurs dans le développement d'une économie productive, et dépasser les effets négatifs de la pandémie du Corona sur la dynamique de l'activité économique". Afin

d'encourager les jeunes universitaires et porteurs de projets innovants à se rapprocher des acteurs économiques et trouver des opportunités pour concrétiser et financer leurs projets, un espace d'exposition gratuit a été dédié à l'université des sciences et de la technologie d'Oran, l'École polytechnique d'Oran et l'établissement universitaire de Maghnia, ainsi que pour les associations de jeunes por-

teurs de projets. Des conférences-débats animées par des opérateurs économiques et des spécialistes sont prévues pour débattre de "l'accompagnement de l'Agence nationale de développement du commerce extérieur des entreprises algériennes" et "l'entreprise des ciments et dérivés de Chlef, capacités et horizons" et "le fonds de garantie des crédits des petites et moyennes entreprises comme mécanisme d'accompagnement des PME", entre autres. Le salon est organisé à l'initiative de l'Agence "Sunflower communication" sous le patronage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, avec la contribution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, du bureau de la Confédération algérienne du patronat-citoyen et la bourse de sous-traitance.

TOURISME

Le Salon international du tourisme et des équipements hôteliers s'est ouvert à Oran

Le coup d'envoi de la 12e édition du salon du tourisme et des équipements hôteliers a été donné, dimanche, au Centre des conventions d'Oran « Mohamed Benahmed », sous le slogan « Relance de l'activité touristique et hôtelière à l'ère du Covid ». Prennent part à cette manifestation, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rachid Bennacer, près de 100 exposants d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, d'Italie, d'Espagne, de Turquie et du Bangladesh, pour présenter leurs produits dans les domaines du tourisme et des voyages. Organisé par l'agence de communication « Astra » sous l'égide du ministère du secteur, ce salon permet de découvrir de récents équipements modernes d'hôtellerie et de restauration, et de présenter diverses prestations offertes par des stations thermales et d'établissements hôteliers. Un rayon est réservé à la compagnie aérienne nationale Air Algérie et un autre

aux compagnies d'assurances de voyages. Le programme du salon comportent des conférences sur le secteur numérique, l'innovation et l'accueil, en plus de formations à titre gratuit au profit d'opérateurs du tourisme et agents de voyages, ainsi qu'un concours d'art culinaire entre les stagiaires en hôtellerie et restauration pour promouvoir les métiers de préparation de mets (plats). Des associations locales qui activent dans le domaine du patrimoine et du tourisme présentent, à cette occasion, les potentialités touristiques dont dispose Oran, en sus d'une exposition de produits d'artisanat traditionnel avec la participation de plus de 20 artisans d'Oran et d'autres wilayas. Le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat a abordé, à l'occasion, le rôle du secteur dans la réussite des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, à travers l'exposition de produits d'artisanat en tout genre, avec tous ceux qui peuvent présenter les artisans d'Oran et du pays

pour donner à l'artisanat une dimension méditerranéenne et internationale. Pour sa part, la chargée d'études à l'Office national du tourisme, Beggar Rabéa a souligné que le salon constitue une opportunité pour promouvoir la destination Algérie, à travers des brochures, des prospectus et de photos pour les visiteurs leur donnant des informations suffisantes pour faire connaître les atouts touristiques que recèle l'Algérie. Cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 16 mars en cours, se veut une opportunité de plus pour la promotion du tourisme interne dont le tourisme saharien avec la présentation de programmes saisonniers de voyages de prospection, a indiqué le directeur de l'Office national du tourisme de Béchar, Benamar Mohamed, qui a fait savoir que l'office œuvre à développer la cure « bain de sable », une thérapie pour le traitement du rhumatisme, par un encadrement académique et médical avec le concours du secteur de la santé.

AGRICULTURE

Ouverture de la 20^e édition du salon Sipsa-Filaha

La 20^e édition du salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie "Sipsa-Filaha 2022" s'est ouvert lundi au Palais des expositions d'Alger avec la participation de 350 exposants dont 150 étrangers. Relancé après deux années d'absence à cause de la pandémie de Covid-19, le salon "Sipsa-Filaha 2022" se tient sous le slogan : "Pour une agriculture intelligente, face au défi d'une sécurité alimentaire et sanitaire durable". En plus du secteur de l'élevage, de la production agricole et du machinisme, ce salon de quatre jours a introduit dans cette édition un nouveau créneau, celui de l'agro-industrie, a indiqué le président du salon, Amine Bensemmane. "La valorisation des produits agricoles nous permettra d'éviter les pertes après la récolte et de réduire la facture alimentaire en diminuant les importations d'intrants", a-t-il expliqué. Dans ce contexte, M. Bensemmane a affirmé que les objectifs du salon "Sipsa-Filaha" s'inscrivent en droite ligne avec le programme du président de la République Ab-

delmadjid Tebboune, qui a mis l'accent sur la valorisation des produits agricoles en développant l'agro-industrie, le développement de l'agriculture saharienne steppe et de montagne, l'innovation et l'agriculture intelligente, comme points focaux de la politique nationale agricole.

Le salon devrait également, à travers les débats qu'il organisera, contribuer à l'identification de stratégies "adaptées" pour augmenter la productivité agricole et développer la résilience des cultures face au stress hydrique accentué par le changement climatique. M. Bensemmane a également mis en avant le rôle des startups dans le développement d'une agriculture intelligente et écologique. Sur ce point, il a insisté sur l'intérêt d'encourager les jeunes porteurs de projet, en citant l'incubateur Filaha innov' qui accompagne les entrepreneurs dans le secteur agricole, agroalimentaire, la pêche, l'aquaculture et l'écologie et même dans la digitalisation liée à l'agriculture.

MOSTAGANEM

Financement de plus de 100 projets en 2021

L'Agence nationale pour l'appui et le développement de l'entrepreneuriat (ANADE) de Mostaganem a financé 106 projets de création de micro-entreprises durant l'année écoulée, a-t-on appris auprès de l'antenne de wilaya de ce dispositif. Les projets financés en 2021 devront générer 295 emplois en majorité dans les secteurs de l'industrie, les travaux publics et les services, a-t-on indiqué à la cellule d'information et de com-

munication. Durant la même période, 502 dossiers de création de nouvelles entreprises dans différents secteurs ont été déposés dont 349 ont été validés parmi lesquels 202 ont eu l'accord bancaire, a ajouté la même source. Parmi les projets financés, 41 concernent le secteur des services, 36 l'industrie, 16 les travaux publics, neuf l'artisanat et quatre autres le secteur de l'agriculture. Le nombre de projets financés a connu

une augmentation par rapport à l'année 2020 qui a vu le financement de 76 projets ayant généré 155 postes d'emploi, grâce à l'antenne de wilaya de l'ANADE qui a assuré l'accompagnement des jeunes, dans le sillage de la nouvelle approche mise en œuvre par le Gouvernement et des opérations de sensibilisation ayant ciblé les différents établissements de formation et les zones rurales, selon la même source.

PÉTROLE

Les prix perdent plus de 6%

Les prix du pétrole reculaient fortement lundi, à plus de 6%, tirés vers le bas par de potentielles éclaircies sur une nouvelle session de pourparlers entre l'Ukraine et la Russie mais également par un confinement à Shenzhen, centre technologique du Sud de la Chine.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai perdait cet après-midi 6,17% à 105,72 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en avril chutait de 6,91% à 101,77 dollars. Les analystes expliquent cette baisse par des "progrès tangibles signalés dans les négociations entre l'Ukraine et la Russie au cours du week-end". Les cours de l'or noir restent tout de même en hausse de 36% par rapport au début de l'année.

Par ailleurs, les 17 millions d'habitants de la ville de



Shenzhen, le centre technologique du Sud de la Chine, ont été placés en confinement dimanche après le signale-

ment de foyers épidémiques liés au territoire voisin de Hong Kong, où la Covid-19 fait des ravages. Une situation qui a "contribué à faire baisser le prix du pétrole, la demande pouvant être affectée par la baisse de la croissance économique chinoise", estiment des analystes. Les investisseurs s'attendent à ce que des fermetures massives frappent à nouveau l'économie. "On craint de plus en plus que d'autres villes suivent l'exemple pour se conformer à la stricte politique de zéro Covid du pays", poursuivent-ils.

NIGERIA

Explosion sur un oléoduc exploité par le groupe italien Eni

Une explosion s'est produite sur l'oléoduc exploité par le géant italien Eni dans le sud du Nigeria, provoquant une réduction des exportations et un déversement de pétrole, a déclaré lundi sa filiale nigérienne. La société mixte Naoc, dirigée par Eni, a affirmé qu'une explosion est survenue sur ses installations à Nembe, dans l'Etat de Bayelsa, réduisant les exportations du terminal de Brass de 25.000 barils par jour (b/j). "Un incident s'est produit sur la ligne pétrolière 24 Ogoda/Brass", à Okparatubo, dans la zone de gouvernement local de Nembe. "L'événement a été causé par une explo-

sion, qui a provoqué un déversement", a-t-elle déclaré.

L'entreprise a affirmé que les puits reliés à l'oléoduc ont été immédiatement fermés tandis que des barrages flottants et des berges de confinement ont été mobilisés pour réduire l'impact de la fuite pétrolière. Eni n'a pas donné davantage de détails sur la cause de l'explosion. Mais au Nigeria, premier producteur de pétrole d'Afrique, les compagnies pétrolières sont régulièrement montrées du doigt pour leur responsabilité dans des désastres écologiques, tout comme des groupes criminels qui

percent les oléoducs pour y piller du brut.

Selon l'entreprise, il s'agit de la deuxième explosion en quelques jours, après un précédent incident survenu le 28 février dans sa station d'écoulement d'Obama qui a entraîné une baisse de production de 5.000 b/j. Le directeur de l'Agence nationale de détection et de réponse aux fuites pétrolières (Nosdra), Idris Musa, a déclaré que les deux explosions ont été provoquées par des actes de vandalisme. Selon lui, 20 barils ont fui lors du premier incident et 1.250 barils ont été déversés lors du deuxième.

SRI LANKA

Le FMI entame des discussions sur la crise économique de l'île

Une délégation du Fonds monétaire international (FMI) était au Sri Lanka lundi pour des discussions sur la crise économique que traverse l'île. Un haut fonctionnaire du FMI «s'entretient» avec le président Gotabaya Rajapaksa et son frère le ministre des Finances Basil Rajapaksa, a déclaré un porte-parole du dirigeant.

Le gouvernement sri-lankais est divisé sur un éventuel renflouement, mais l'institution internationale s'est dite «prête à discuter des options si on lui de-

mandait», dans un communiqué publié lundi. Au début du mois, le Fonds monétaire international a exhorté Colombo à dévaluer sa monnaie et à augmenter les impôts, mettant en garde le pays, contre sa dette «insoutenable». La semaine dernière, le Sri Lanka a autorisé la dépréciation de la roupie, ce qui a entraîné une chute de 25% par rapport au dollar et provoqué un regain d'inflation.

Selon les autorités, l'île d'Asie du Sud traverse sa pire crise financière, impactée

notamment par l'épidémie de Covid-19 qui a eu des conséquences sur ce pays de 22 millions d'habitants dont le tourisme est la principale ressource de devises étrangères. Le gouvernement a dû imposer des restrictions afin de contrôler ses réserves de devises et a interdit de nombreuses importations depuis mars 2020.

Ces mesures ont eu pour effet de réduire aussi certaines activités économiques et d'entraîner des pénuries de nourriture, de carburant et de médicaments. Le Sri

Lanka a besoin de près de 7 milliards de dollars pour assurer le service de sa dette extérieure cette année mais ses réserves de devises à la fin du mois de janvier excédaient tout juste 2 milliards de dollars, à peine assez financer un mois d'importations essentielles. Les agences de notation internationales ont abaissé la note du Sri Lanka par crainte d'un défaut de paiement de sa dette colossale. Le gouvernement affirme cependant être en mesure d'honorer ses obligations.

MARCHÉS

La Bourse de Tokyo démarre en fort rebond, le pétrole en net repli

La Bourse de Tokyo partait lundi en nette hausse, reprenant quelques coudes après de nouvelles lourdes pertes la semaine passée, soulagée notamment par la baisse des prix du pétrole. Après avoir perdu plus de 3% sur l'ensemble de la semaine écoulée, l'indice vedette Nikkei remontait de 1,15% à 25.451,05 points vers

20100 GMT, pendant que l'indice élargi Topix reprenait 0,93% à 1.816,30 points. Les cours du pétrole refluaient nettement lundi matin en Asie: vers 00H40 GMT le prix du baril de WTI américain chutait de 2,26% à 106,86 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord perdait 1,75% à 110,70 dollars. Le yen se dépréciait par rap-

port au dollar, à raison d'un dollar pour 117,58 yens vers 00H50 GMT contre 117,29 yens vendredi à 21H00 GMT. La devise japonaise perdait aussi du terrain face à l'euro, qui valait 128,46 yens contre 128,00 yens en fin de semaine dernière. L'euro se négociait pour 1,0922 dollar, contre 1,0912 dollar vendredi à 21H00 GMT.

MÉTALX

La Guinée veut reprendre la main sur ses mines de fer

La Guinée veut avoir son mot à dire dans le développement de l'immense gisement de fer de Simandou (Sud-est) et à long terme faire entendre sa voix sur le prix du fer ou de la bauxite sur les marchés, a affirmé le chef du gouvernement Mohamed Béavogui. Le président Mamady Doumbouya a ordonné jeudi la cessation de toute activité à Simandou, un des plus vastes gisements de fer au monde. L'exploitation est entravée depuis des années par les litiges sur les droits miniers, les soupçons de corruption et l'ampleur des

investissements à réaliser dans une région en terme d'infrastructure. Les blocs 3 et 4 de Simandou sont détenus par l'anglo-australien Rio Tinto, le chinois Chinalco et, dans une moindre mesure, l'Etat guinéen. Ils en sont à la phase exploratoire. Les blocs 1 et 2 ont été attribués en 2019 à la Société minière de Boké (SMB), consortium formé par l'armateur singapourien Winning Shipping, le producteur chinois d'aluminium Shandong Weiqiao, le groupe Yantai Port ainsi que la société guinéenne de transport et logistique United Mining

Supply. Le chef du gouvernement a déclaré samedi soir sur la télévision nationale qu'en arrêtant les activités à Simandou il s'agissait seulement de faire une "petite pause" et de "réorganiser la façon de travailler". "La Guinée ne veut pas revoir les contrats, ni les conventions, la Guinée souhaite un co-développement réel de ce projet", a-t-il insisté. "Il s'agit du plus grand projet minier des 30 prochaines années dans le monde, ce projet ne peut pas se faire sans la Guinée", a-t-il rappelé.

APS

CONCURRENCE

Les amendes liées aux fusions et acquisitions dans le monde ont bondi en 2021

Le nombre d'amendes infligées dans le monde par les autorités de la concurrence en lien avec des opérations de fusions-acquisitions a quasiment quadruplé en 2021, selon un rapport du cabinet d'avocats Allen&Overy publié lundi.

Dans les 26 juridictions étudiées par le cabinet, principalement occidentales et asiatiques, les gendarmes de la concurrence ont adressé "plus de 130" amendes individuelles aux entreprises, contre 34 en 2020. Leur montant cumulé atteint 106,7 millions d'euros, le double du total enregistré l'année précédente. Une nette augmentation à mettre en lien avec le montant record des "fusacqs", chiffrées par le cabinet à 5,800 milliards de dollars (environ 5,100 milliards d'euros) en 2021.

Plus de la moitié du montant total des amendes infligées en 2021 découle d'une sanction imposée par l'autorité britannique à Facebook (rebaptisé Meta). A l'automne 2021, la CMA avait ainsi décidé d'une sanction de 50,5 millions de livres (environ 60 millions d'euros), en accusant le géant californien d'avoir "refusé sciemment de fournir toutes les informations demandées" dans le cadre du rachat de la plateforme d'images animées Giphy. Malgré ces amendes renforcées, le nombre de fusions-acquisitions interdites par les gendarmes de la concurrence est resté stable: 11 en 2021, soit une de plus que l'année précédente. Dix-neuf opérations ont été abandonnées par les entreprises impliquées à cause de préoccupations liées au droit de la concurrence (20 en 2020). En 2021, les autorités de la concurrence ont notamment concentré leur action sur la distribution/vente au détail (19% des opérations examinées sur l'année) et l'industrie (8%).

En revanche, alors que près d'une opération de "fusacq" sur quatre l'an dernier (23%) était liée au secteur de la tech, la filière n'a représenté que 7% des opérations examinées par les régulateurs. Mais "avec l'entrée en vigueur de nouvelles normes numériques, les entreprises impliquées dans de futures opérations dans le domaine de la tech doivent se préparer à une intervention accrue" des gendarmes de la concurrence, qui pourraient adopter une approche plus "agressive", souligne le cabinet d'avocats. Les auteurs du rapport anticipent également une surveillance accrue "des conséquences potentielles des fusions-acquisitions sur les marchés du travail".

FRANCE

L'inflation va atteindre entre 3,7% et 4,4% en 2022, selon la Banque de France

L'inflation va rester «élevée tout au long de l'année 2022» à cause notamment des conséquences de la guerre en Ukraine, atteignant selon deux scénarios distincts 3,7% ou 4,4%, a estimé dimanche la Banque de France. La forte inflation sera alimentée par les prix de l'énergie mais aussi ceux de l'alimentation dont le rythme de hausse «devrait nettement augmenter dans les mois qui viennent», selon la banque centrale.

CENTRAFRIQUE

Pénurie de carburant à Bangui

La République centrafricaine (RCA) fait face à une pénurie de carburant, notamment dans la capitale Bangui, et les stations d'essence connaissent de gros problèmes d'approvisionnement, ont rapporté lundi des médias locaux.

Selon la Radio Luka Ndeke, "la crise de carburant secoue depuis 72 heures la ville de Bangui" et "il est difficile pour les automobilistes et certains consommateurs de s'approvisionner dans les stations-services", déjà à court de carburant.

"Pour illustration, le litre d'essence qui se vendait à 800 francs (1,2 euros) est passé à 1000 francs CFA (1,5 euros)", a constaté la Radio Ndeke Luka. Pour faire face à la situation de crise, certains Centrafricains ont opté pour le vélo en attendant la réaction du gouvernement.

ORAN

Arrestation d'un trafiquant de drogues dures

Les services de police d'Oran ont réussi à arrêter un trafiquant de drogues dures et à saisir 4,7 grammes de cocaïne et une quantité de comprimés de psychotropes, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de la sûreté de daïra d'Aïn El Turck faisant état d'un individu activant dans le trafic de ces stupéfiants, utilisant son domicile comme repaire pour le stockage et la distribution dans cette collectivité locale, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté.

Après la surveillance des mouvements du suspect, 4,7 gr de cocaïne, 78 comprimés de psychotropes, une arme blanche prohibée, une bombe de gaz lacrymogène et une somme de 8.000 dinars ont été saisis, a-t-on fait savoir.

Une procédure judiciaire a été engagée contre le mis en cause, un repris de justice, qui sera traduit devant la justice pour détention et trafic de drogues, selon la même source.

NÂAMA

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de drogue

Les services de police de Nâama ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et saisi plus de 14 kilos de kif traité, a indiqué, lundi, la direction de la sûreté de wilaya.

La cellule de communication et des relations publiques a précisé que l'opération a été menée par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Megharrar, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles un réseau criminel acheminait une quantité de stupéfiants à partir d'une zone frontalière.

L'intensification des recherches et des investigations par les éléments de la brigade, supervisés par les juridictions compétentes, a permis l'arrestation de quatre (4) suspects, membres de ce réseau criminel et la saisie de plus de 14 kilos de kif traité.

Lors de la même opération, un véhicule utilisé par les membres du réseau dans leurs activités criminelles a été saisi, ainsi qu'une somme de 250.000 DA, issue des revenus de ce trafic, a ajouté la même source.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, qui ont été présentés devant le parquet du tribunal d'Aïn Sefra sous l'accusation de «détention, stockage et transport de stupéfiants en vue de leur commercialisation, dans le cadre d'un groupe criminel organisé», a indiqué la direction de la sûreté de wilaya.

TÉBESSA

Six morts et 22 blessés suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs

Six (6) personnes sont décédées et vingt deux (22) autres ont été blessées, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs, survenu lundi dans la commune d'El Ma Labiodh (Tébessa), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

Il s'agit d'un bus de transport de voyageurs inter-wilayas, assurant la liaison entre les wilayas d'Annaba et d'El Oued qui a dérapé et s'est renversé sur la route nationale (RN) 16, dans son tronçon relevant de la localité d'El Ma Labiodh, avant de heurter un mur extérieur d'une usine, a précisé un communiqué de la cellule de l'information et de la communication de la protection civile.

La protection civile a mobilisé ses éléments de l'unité secondaire de la daïra d'El Ma Labiodh, de l'unité principale chahid Hechani Douh de Tébessa, de l'unité secondaire de la daïra d'El Kouif, de l'unité du secteur de Bab Zeyatine, qui sont intervenus pour secourir les victimes, a détaillé la même source.

Le communiqué a encore indiqué que tous les moyens humains et matériels nécessaires, dont sept (7) ambulances et véhicules de liaison ainsi que vingt cinq (25) agents tous grades confondus, ont été mobilisés par la

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Saisie de biens non déclarés de l'ancien homme d'affaires Tahkout d'une valeur de 1000 mds de centimes (DGSN)

Les services de la sûreté nationale ont saisi, le week-end dernier, des biens de l'ancien homme d'affaires, Mahieddine Tahkout qui fait l'objet de poursuites judiciaires, d'une valeur globale de 1000 milliards de centimes non déclarés aux instances judiciaires, a indiqué lundi la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La DGSN a diffusé une vidéo montrant des biens de l'ancien homme d'affaires Mahieddine Tahkout qui ont été saisis, la semaine dernière, par les services de la sûreté nationale représentés par le service central de lutte contre le crime organisé et le service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté d'Alger.

Suite à un mandat de perquisition délivré par le parquet compétent, il a été procédé à cette saisie au niveau d'entrepôts situés dans les communes de Réghaïa, Ouled Fayet, Dar El Beida et Staoueli (Alger) ainsi qu'un entrepôt dans la wilaya de Béchar.

Ces biens ont été dissimulés par des membres de la famille et des proches de Mahieddine Tahkout et n'ont pas été déclarés aux juridictions compétentes, en vue de procéder à leur



transfert et à le ur vente de manière clandestine, précise-t-on de même source.

La perquisition s'est soldée par la saisie de "507 véhicules, dont 267 véhi-

cules touristiques de luxe et 84 camions de différentes marques, de jet-skis, de bateaux de plaisance et de motos de luxe". Plus de 800 cartons de pièces détachées

automobiles et 30 conteneurs comprenant 63 nouveaux moteurs d'autobus ont également été saisis.

La valeur globale des biens saisis s'élève à près de mille (1000) milliards de centimes, selon la DGSN qui précise qu'"une partie des véhicules était dotée de fausses plaques d'immatriculation et qu'une autre partie était en cours de régularisation administrative, avec la complicité de fonctionnaires de l'administration".

Sont impliqués dans cette affaire 24 suspects, dont des membres de la famille et des proches de Mahieddine Tahkout qui ont été présentés devant le parquet compétent pour "dissimulation de produits du crime issus de crimes de corruption, blanchiment d'argent et dissimulation de produits du crime, conclut la même source.

DISPOSITIF D'AIDE SOCIALE À DOMICILE

Près de 300 visites aux retraités à Oran

Les services de l'agence de wilaya de la Caisse nationale de retraite d'Oran a effectué, en 2021, près de 300 visites à ses adhérents, dans le cadre du dispositif "aide sociale à domicile", a-t-on appris, lundi, auprès de cet organisme.

Des visites ont été effectuées aux retraités, l'année dernière, pour prendre connaissance de leurs situations et leurs ayant-droits et la prise en charge des catégories précaires d'entre eux en les accompagnant dans leurs démarches auprès des services publics, ou à les effectuer pour eux s'ils ne peuvent se déplacer, en plus de la distribution de cinq fauteuils roulants, de literie et de chaussures médicales, entre autres, a déclaré à l'APS l'assistante sociale au niveau de l'agence

"Terfah Houaria", en marge de la clôture de la semaine "l'assistance sociale à domicile".

Cette manifestation, organisée du 7 au 14 mars en cours au niveau des structures de sécurité sociale, a vu la distribution de trois autres fauteuils roulants, deux lits anti-escarres et des cannes au profit de retraités et de leurs ayant-droits.

Le rôle de l'assistant social, dans le cadre de ce dispositif, consiste à effec-

tuer les démarches nécessaires pour permettre aux retraités souffrant d'handicap d'acquiescer, sans difficulté et sans se déplacer, les équipements et le nécessaire médical dont ils ont besoin au niveau de l'Office national des organes artificiels et annexes, selon la même source.

Les assistants sociaux aident aussi les retraités à se faire délivrer les documents auprès des services de sécurité sociale sans se déplacer.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

L'ancien wali de Mostaganem Abdelwahid Temmar auditionné sur l'octroi d'indus avantages

L'ancien wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar a été auditionné dimanche au pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger), au sujet de l'octroi d'indus avantages lorsqu'il était à la tête de la wilaya de Mostaganem.

Lors du deuxième jour du procès, le mis en cause a été interrogé sur des projets d'investissement qu'il a accordés illicitement à l'un des frères Kouninef.

L'ancien wali de Mostaganem a rejeté toutes ces charges.

Abdelwahid Temmar est poursuivi dans cette affaire pour octroi d'indus avantages au profit de plusieurs investisseurs en tête desquels, l'ancien chef du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, en plus des frères

Kouninef et le fils de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Est impliqué également dans ce dossier, l'ex-directeur général de la résidence d'Etat du «Sahel», Hamid Melzi.

Interrogé sur l'attribution de terres au niveau des zones d'extension touristique (ZET) dans la wilaya de Mostaganem, le mis en cause, Rachid Chenoufi qui occupait le poste de directeur général de l'Agence nationale de développement touristique de 2002 à 2009, a indiqué qu'une enquête foncière sur la région de «Cap Ivi», avait été diligentée par un bureau d'études en coordination avec divers services dont le Cadastre et les Domaines de l'Etat en 2002, ajoutant qu'à la suite de cette enquête il s'est avéré que la majorité des terres étaient des propriétés privées.

L'octroi de terres est soumis, selon le même mis en cause, à divers critères dont l'adoption du plan d'aménagement touristique, c'est pourquoi il n'était pas possible de disposer de ces terres avant l'adoption de ce plan, ajoutant que l'élaboration des enquêtes foncières s'effectuait à la demande des Pouvoirs concernés.

Le procès se poursuivra lundi avec l'audience des autres accusés.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 morts et 129 blessés en 24 heures

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 129 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés au niveau de la wilaya de Tébessa avec 06 décès et 23 blessés suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs sur la RN n°16 «commune et daïra d'El Ma Labiyadh», et à Constantine où 03 autres personnes sont décédées suite à une collision entre un camion et un véhicule sur l'Autoroute Est Ouest, au niveau de commune et daïra de Constantine.

ENVIRONNEMENT

Ouverture de négociations pour aboutir à un cadre mondial plus protecteur de la biodiversité

Des négociations se sont ouvertes lundi à Genève pour tenter d'aboutir à un cadre mondial plus protecteur pour la biodiversité, qui doit être examiné à la COP15 biodiversité en Chine plus tard cette année.

«Le monde a visiblement hâte de voir des actions urgentes pour protéger la nature», a affirmé la secrétaire exécutive de la Convention pour la diversité biologique (CDB), Elizabeth Maruma Mrema, citée dans un communiqué.

«Nous n'avons pas de temps à perdre.

Nous devons parvenir ensemble, à la fin, à un accord vraiment historique nous mettant sur la voie pour vivre en harmonie avec la nature», poursuit-elle.

Il s'agit de la première rencontre en personne pour les délégations depuis février 2020 et la dernière avant la COP15, qui devait se dérouler en avril-mai à Kunming, après plusieurs reports.

Mais un nouveau report est prévu et la rencontre de Genève sera l'occasion d'an-



noncer de nouvelles dates, selon le communiqué du secrétariat de la CDB.

Selon plusieurs sources, les nouvelles dates envisagées sont fin août, début septembre. Les activités humaines mettent à mal la nature. En 2019, un rapport

des experts biodiversité de l'ONU, l'IPBES, révélait qu'un million d'espèces pourrait disparaître lors des prochaines décennies.

L'agriculture intensive épuise les sols, les océans souffrent de surpêche, les plastiques et autres pol-

luants se répandent et menacent notre santé, le changement climatique modifie les écosystèmes.

Le cadre mondial négocié à la CDB veut inverser la tendance, après l'échec des Etats à tenir leurs précédents engagements.

AFGHANISTAN

Le parti FNR dément être impliqué dans le meurtre de vaccinateurs anti-polio

Le Front national de résistance (FNR), un mouvement d'opposition aux talibans accusé par la police d'être impliqué dans le meurtre, fin février, de sept membres d'équipes de vaccination contre la polio dans le nord de l'Afghanistan, a nié dimanche, tout lien avec cette affaire.

«Il s'agit clairement de propagande des talibans contre le FNR», a indiqué Ali Maisam Nazary, porte-parole du mouvement d'opposition.

La police afghane avait annoncé samedi avoir arrêté deux hommes accusés d'avoir tué les sept vaccinateurs anti-polio le 24 février dans la province de Kunduz (nord).

Les suspects arrêtés «ont reconnu être les auteurs de ces crimes et déclaré qu'ils avaient tué les vaccinateurs sur ordre de leurs chefs du Front national de résistance», et «avoir été payés» pour commettre les assassinats, avait déclaré à la presse le porte-parole provincial de la police, Qari Obaidullah Abedi.

Les sept membres d'équipes de vaccination avaient été tués lors de trois attaques différentes dans la province de Kunduz, et un huitième dans la province voisine de Takhar.

Les équipes de lutte contre la polio ont été fréquemment des cibles d'attaques en Afghanistan, jusqu'à la prise du pouvoir par les talibans en août dernier, quand ceux-ci ont donné à l'ONU leur accord pour des campagnes de vaccination.

L'Afghanistan et le Pakistan sont les deux seuls pays au monde où la poliomyélite, une maladie très contagieuse qui peut entraîner en quelques heures des paralysies irréversibles, reste endémique, notamment en raison de la méfiance envers la vaccination.

GRÈCE

Une centaine de migrants secourus en mer

Une centaine de migrants, en majorité afghans, ont été secourus dimanche par les garde-côtes grecs alors que leur bateau était en difficulté près de l'île grecque de Paros, a indiqué la police portuaire.

Tous les passagers ont été acheminés sains et saufs à bord d'un navire de la police portuaire grecque vers le port de Paros, où ils doivent être soumis à des tests de dépistage du coronavirus.

Le voilier à bord duquel avaient embarqué les migrants était parti des côtes occidentales turques et avait pour destination l'Italie, selon la police portuaire grecque.

Les autorités grecques n'avaient pas encore décidé dimanche midi du lieu final de leur transfert.

Au mois de décembre, un naufrage avait fait au moins 31 morts près de Paros, une île huppée des Cyclades qui n'était jusqu'ici pas sur la route des migrants.

ACCIDENT DE TRAIN EN RDC 75 morts et 125 blessés

Un accident de train jeudi soir en République démocratique du Congo a fait 75 morts et 125 blessés dont 28 graves, selon un nouveau bilan établi dimanche par l'entreprise publique de transport ferroviaire et diffusé par le ministère de la Communication.

Le précédent bilan établi samedi faisait état d'au moins 60 morts et 52 blessés.

Le déraillement du train de marchandises a eu lieu dans le territoire de Lubudi de la province de Lualaba, dans le sud-est de la République démocratique du Congo (RDC).

Il s'agit d'un train de marchandises de la société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) reliant Luena et la ville de Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga (sud).

Le déraillement s'est produit lorsque la locomotive avait perdu le contrôle sur une pente avant de finir dans un ravin, selon les autorités locales.

IMMIGRATION

Une personne, probablement migrante, portée disparue à la frontière espagnole

Une personne, probablement migrante, a été portée disparue dans le fleuve Bidassoa entre l'Espagne et la France, ont annoncé dimanche les autorités locales.

«Hier (samedi), trois personnes ont sauté dans le fleuve Bidassoa et seuls deux ont réussi à le traverser.

C'est pourquoi les équipes de recherches ont été activées et un sac à dos a été retrouvé» dans la ville

espagnole d'Irun, a indiqué le gouvernement du Pays basque espagnol dans un communiqué.

«Tout semble indiquer» qu'il s'agit d'une personne migrante, a affirmé le responsable des sujets migratoires de cette région du nord de l'Espagne, Xabier Legarreta, sans donner plus d'éléments sur son origine et son identité.

«Dans les prochaines heures,

nous allons sûrement devoir affronter la face la plus sombre et la plus dramatique de la migration» clandestine, a-t-il déploré devant la presse.

Les opérations de recherches, qui ont débuté samedi vers 18h, devaient être conduites jusqu'à 19h dimanche avant de reprendre lundi, a précisé le service d'urgence du Pays basque espagnol.

INDONÉSIE

Forts tremblements en Indonésie et aux Philippines, pas de dégâts

Des tremblements de terre forts et peu profonds ont secoué l'ouest de l'Indonésie et l'île principale des Philippines lundi, faisant trembler des bâtiments et fuir des habitants paniqués, mais sans faire de victimes ni de dégâts.

En Indonésie, un séisme de magnitude 6,7 a frappé au large de la côte ouest de l'île de Sumatra et aux Philippines, une secousse de magnitude 6,4 a été ressentie à 110 kilomètres au large de l'île de Luzon, a

indiqué l'institut géologique des Etats-Unis (USGS).

Les autorités des deux pays ont déclaré qu'aucune victime ni aucun dommage n'avaient été signalés dans l'immédiat et qu'il n'y avait aucun risque de tsunami provoqué par l'un ou l'autre de ces séismes.

Le tremblement de terre au large de l'Indonésie a eu lieu à 04h06 (21H09 GMT) à une profondeur de 21 kilomètres, avec un épicerne à 167 kilomètres à l'ouest de

la ville de Pariaman à Sumatra. «Le tremblement de terre a été ressenti pendant une minute à une intensité modérée, les gens ont paniqué et ont quitté leurs maisons», a indiqué dans un rapport préliminaire l'Agence nationale de gestion des désastres.

Aux Philippines, le tremblement de terre en mer a eu lieu à 05h05 (21H05 GMT), et les habitants de la capitale Manille ont été réveillés par les secousses.

Mais l'institut philippin

de volcanologie et de sismologie a déclaré qu'aucun dommage n'était attendu.

Le tremblement de terre au large de l'Indonésie a été ressenti le plus fortement sur les îles Nias et Hibala au nord de Sumatra, qui ne sont pas densément peuplées et où beaucoup vivent dans des maisons en bois.

L'Agence indonésienne de météorologie et de géophysique (BKMKG) a indiqué que la secousse a été suivie d'une série de fortes répliques.

FRANCE

Colère et heurts en Corse à la manifestation de soutien à Yvan Colonna

La tension persiste en Corse, île française où des slogans «Etat français assassin» ont émaillé une manifestation dimanche à Bastia en soutien à Yvan Colonna, 11 jours après l'agression en prison du militant indépendantiste condamné pour l'assassinat du préfet Erignac.

«Liberta, Liberta»: capuches sur la tête pour les plus jeunes ou parapluie pour les plus âgés, toutes les générations étaient représentées dans la foule où le noir prédominait et sur

laquelle flottaient de nombreux drapeaux corses.

Ils étaient 7.000 manifestants selon la préfecture, 10.000 selon les organisateurs du rassemblement.

La colère a débordé dès l'arrivée du cortège à la préfecture, avec des échauffourées entre les forces de l'ordre et 200 à 300 manifestants encagoulés, pour certains équipés de masques à gaz: gaz lacrymogènes et canons à eau d'un côté, cocktails molotov et cailloux récupérés sur des

voies ferrées de l'autre. Selon le dernier point de la préfecture, 22 personnes ont été blessées: 16 membres des forces de l'ordre, cinq manifestants et un passant.

A la dispersion de la marche, en fin d'après-midi, de nombreux heurts ont en effet éclaté entre les forces de l'ordre et des groupes de jeunes particulièrement virulents, dégénéralant en quasi guérilla urbaine avec la tombée de la nuit.

70 patients bénéficieront d'une greffe rénale en 2022

Quelque 70 patients bénéficieront d'une greffe rénale en 2022 au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) Maouch Mohand-Amokrane, a affirmé le chef du service de chirurgie vasculaire et de transplantation d'organes au sein du même établissement. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du rein (10 mars de chaque année), le même spécialiste a fait état de six (6) greffes rénales effectuées depuis la reprise des activités hospitalières fin février dernier (suite à la stabilisation des contaminations Covid-19), relevant que l'Établissement prévoyait d'effectuer deux opérations par semaine durant l'année en cours, soit un total de 70 greffes rénales. Pr Kannoun a indiqué, par ailleurs, que l'EHS avait réalisé depuis le lancement en 2006 des transplantations rénales un total de 602 opérations, dont 530 au profit d'adultes et 72 pour des enfants, précisant que le plus âgé des bénéficiaires était âgé d'environ 70 ans et le plus jeune de 3 ans.

En dépit de la pandémie Covid-19 et la contamination de nombreux employés, le service «ne s'est pas arrêté définitivement», contrairement à de nombreux autres services hospitaliers, a-t-il dit, relevant que 9 greffes rénales avaient été réalisées en 2020, 22 interventions en 2021 et 6 autres depuis la reprise des activités fin février dernier, pour atteindre 70 opérations durant cette année (avec une baisse de l'activité durant la saison estivale). Le service œuvre en coordination avec les services de néphrologie des trois établissements hospitalo-universitaires (CHU) Hassani Isaad (Beni Messous), Mohamad Lamine Debaghine (ex Maillot) et Nafissa Hamoud (ex Parnet), les responsables des trois services se réunissant au niveau de l'EHS Maouch Mohand Amokrane pour organiser l'orientation des patients candidats à une transplantation, a-t-il expliqué. Les donneurs et les receveurs, poursuit-il, font l'objet d'un suivi médical minutieux par le staff médical et paramédical de l'EHS, qui, outre la greffe de rein, a placé plus de 1.000 fistules en faveur de patients hémodialysés, en plus d'autres chirurgies vasculaires au profit des patients à travers le pays, d'où cette «grande pression» sur l'établissement, appelant à la nécessité de généraliser ce type de structures à travers le pays pour réduire la pression sur l'EHS Maouch Mohand-Amokrane.

Par ailleurs, le même spécialiste a insisté sur l'intensification des campagnes de sensibilisation pour atteindre le niveau des pays ayant réussi à améliorer la transplantation rénale en associant tous les acteurs dans le domaine, y compris les mosquées, les médias et la société civile.

Cette démarche peut également être réalisée grâce à la coordination avec les différents services chargés de la transplantation d'organes et l'Agence nationale des greffes (ANG), en œuvrant à «encourager la société à accepter le prélèvement de ces organes sur des patients dans un état de mort cérébrale», a-t-il préconisé. Le même intervenant a rappelé, l'élargissement du cercle des donneurs d'organes aux proches alors qu'il était limité aux donneurs apparentés. Le don n'était également pas autorisé entre époux avant la promulgation de la loi sur la santé de 2018. Le néphrologue, Dr. Mechiche a affirmé que l'EHS Mohand Maouche a effectué des greffes pour près de 20 couples entre donneurs et receveurs, notant que le don entre proches demeure très faible, notamment en faveur des enfants. Mme Fatima, une mère de famille âgée de 53 ans dit ne pas avoir hésité une seule seconde à faire don d'un rein à son frère âgé de 41 ans et avoir bénéficié de tout l'appui de sa famille, assurant qu'elle ne souffre d'aucune séquelle depuis l'opération qu'elle a subie début mars 2022.

Omar un patient qui a tenu à saluer les efforts de l'Etat algérien pour «la gratuité des soins» et à remercier les efforts du staff médical de l'EHS qui ont mis fin à 10 mois souffrance et des séances de dialyse trois fois par semaine, a précisé que la greffe coûtait en France entre 80 000 et 100 000 euros en France. L'hypertension artérielle et le diabète comptent parmi les facteurs déclencheurs de l'insuffisance rénale qui affectent les vaisseaux sanguins, notamment les nerfs rénaux. L'Algérie enregistre chaque année 3000 nouveaux cas d'insuffisance rénale et recense 28 000 patients dialysés, dont 5000 à 6000 nécessitant une greffe.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 25 nouveaux cas, 23 guérisons et 2 décès ces dernières 24h en Algérie

Vingt-cinq (25) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 23 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, lundi, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.457, celui des décès à 6.866, alors que le nombre des patients guéris est passé à 178.073 cas. Par ailleurs, 6 patients sont actuellement en soins in-

tensifs, note la même source. En outre, 35 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, alors que 13 autres ont enregistré de 1 à 9 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

CANCERS INFANTILES

M. Benbouzid : «Ouverture prochaine d'un service de 120 lits au CHU de Bab El-Oued»

ALGER, 14 mars 2022 (APS)- Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, lundi à Alger, l'ouverture prochaine d'un service de 120 lits pour la prise en charge des enfants cancéreux au niveau du CHU "Lamine Debaghine" de Bab El-Oued et la création d'un autre service d'oncologie au CHU "Isaad Hassani" de Beni Messous.

"Un service d'une capacité de 120 lits sera ouvert prochainement au niveau du CHU Lamine Debaghine de Bab El-Oued, pour la prise en charge des différents cancers infantiles", a affirmé M. Benbouzid lors d'une visite effectuée au service d'oncologie-pédiatrique au niveau du CHU Mustapha Pacha, au cours de laquelle il a annoncé également "la création d'un service d'Oncologie pour adulte et enfants au CHU Isaad Hassani de Beni Messous".

Le ministre a assuré, par la même occasion, quant à "la disponibilité des médica-



ments anti-cancers". M. Benbouzid a également effectué une visite au niveau du Centre de neuro-développement des enfants âgés de 0 à 3 ans de Baba Hassen, où il a réitéré "l'engagement" et "l'appui" de son département à accompagner cette structure

unique en Algérie. "Nous allons travailler pour que ce centre de neuro-développement soit un centre de référence, et un centre avec un statut juridique pour pouvoir l'équiper", a-t-il précisé, soulignant que la réussite de centre "donnera naissance à d'autres

centres à l'ouest, à l'est et dans le sud du pays".

Le ministre a ajouté que sa présence au niveau de ce centre traduit son "engagement à prendre en charge cette catégorie de enfants, âgés de 0 à 3, atteints de différents handicaps".

COVID-19

Des appels à la reprise "effective" des activités médicales après le recul des contaminations

Le chef de service du Laboratoire central du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Mohamed Lamine Debaghine" (ex-Maillot), Mohamed Makrelouf a insisté sur la nécessité de la reprise "effective" des activités médicales liées aux maladies chroniques, en veillant au "bon suivi" des effets de la pandémie. Pr. Makrelouf qui est aussi vice-président de l'Association algérienne de la biologie clinique, organisatrice du 8e congrès international du 13 au 14 mars en cours, a souligné l'importance de reprendre "effectivement" les différentes activités médicales, notamment celles liées aux maladies chroniques, et ce, après le recul des cas de contamination au Covid-19, et de veiller au "bon suivi" des patients impactés par le virus pour une prise en charge des différents symptômes qu'ils ont connus.

L'intervenant a également indiqué que la pandémie du Coronavirus était parmi les thématiques "les plus importantes" débattues lors du congrès de cette année, saluant à ce propos les efforts consentis par les personnels médicaux en général, et ceux des laboratoires biologiques en particulier. Pour Pr. Makrelouf, la biologie clinique comprend cinq spécialités, à savoir la biochimie, l'immunologie, la parasitologie, l'hématologie et la microbiologie, ajoutant que la prise en charge de la formation en ces spécialités est garantie par les facultés de médecine et de pharmacie au niveau national. La spécialité de la biologie clinique, précise-t-il, est soumise aux normes internationales reconnues, avec le respect de certaines règles internes spécifiques à chaque pays.

Concernant les effets de la pandémie sur les laboratoires de la biologie clinique, le spécialiste a indiqué qu'en dépit des contraintes et des insuffisances dont souffrent les laboratoires lors de l'apparition du virus, les pouvoirs publics ont



rattrapé ces insuffisances à la faveur de l'importation, depuis 2020, des dispositifs d'analyse et de dépistage les plus modernes, malgré la forte demande mondiale sur ces équipements, ce qui a contribué, selon lui, à la réalisation des tests PCR dans 130 laboratoires relevant des secteurs public et privé, en sus des analyses antigéniques qui sont effectuées en un laps de temps très court.

La pandémie, souligne Pr. Makrelouf, a servi de leçon pour les corps médicaux et paramédicaux qui ont, en plus, bénéficié d'une expérience et d'une formation inédites.

Pour sa part, le chef du centre d'Hématologie et de Transfusion sanguine au CHU Mustapha Pacha, Issam Frigaa a fait savoir que la conférence avait consacré, compte tenu de la gravité de la situation épidémiologique, 4 interventions au sujet de l'utilisation des techniques modernes qui permettent de classer les maladies hémorragiques rares, en vue d'une prise en charge plus efficace à même de réduire les dépenses. Deux interventions ont, par ailleurs, évoqué la

technique de transfusion de sang au fœtus pour le prévenir des anticorps dus à l'incompatibilité sanguine entre conjoints. Le professeur Frigaa a fait état de 297 cas pris en charge dans ce sens, en coordination avec les obstétriciens et gynécologues. Une expérience de trois ans de suivi des analyses médicales externes au niveau du service d'Hématologie au CHU Mustapha Pacha été présentée aussi. Le ministère de la Santé avait adressé, en 2020 puis en 2021, une instruction aux établissements de santé les sommant de suspendre la prise en charge de plusieurs maladies chroniques en raison de l'augmentation du nombre de cas de contamination au Covid-19, et d'assurer la continuité des prestations médicales, en chirurgie, en urgences médicales, en gynécologie, en pédiatrie, en neurochirurgie et en cardiologie seulement. La reprise des activités se fera progressivement avec le recul du nombre des cas, sur décision bien entendue du conseil scientifique de chaque établissement hospitalier, avait alors précisé la tutelle.

PANDEMIIE DE CORONAVIRUS

SELON UNE ÉTUDE

Plus de 18 millions de morts liées au Covid-19 dans le monde

La pandémie de Covid-19 aurait provoqué plus de 18 millions de morts dans le monde entre début 2020 et fin 2021, plus de trois fois le bilan officiel, selon une étude publiée dans la revue The Lancet.

«Les statistiques officielles sur les décès du Covid-19 ne donnent qu'une image partielle du véritable bilan de la mortalité» liée à la pandémie dans le monde, observent les auteurs de l'étude. Le Covid-19 est potentiellement l'une des principales causes de mortalité en 2020 et 2021, selon eux. Si le chiffre officiel compte 5,94 millions de morts dans le monde entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021, divers travaux l'ont jugé fortement sous-estimé et ont tenté de mieux évaluer le bilan global de la pandémie.

Dernière étude en date, celle du Lancet réévalue le nombre de morts liées au Co-



vid-19 à 18,2 millions sur cette période, plus du triple du bilan officiel, à partir de calculs fon-

dés sur l'excès de mortalité. L'excès de mortalité correspond à l'écart entre le nombre

de personnes décédées, quelle que soit la cause de leur mort, et le nombre de morts attendues, à partir des données passées. Outre une base de données de mortalité, les auteurs de l'étude ont notamment construit plusieurs modèles pour prédire le taux de mortalité attendue en l'absence du Covid-19, entre autres pour pallier le manque de données complètes et solides dans plusieurs pays. «Sur les 12,3 millions de morts supplémentaires comparés aux décès de Covid-19 comptabilisés, une part substantielle se révélera probablement due à une infection par le Sras-CoV-2», considèrent-ils.

AFRIQUE

Le nombre de cas dépasse les 11,26 millions

Le nombre total de cas confirmés de COVID-19 en Afrique s'est élevé à 11.263.286, a rapporté le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Selon cette agence de l'Union africaine spécialisée dans les services de santé, la pandémie a causé à ce jour 250.108

décès en Afrique, tandis que 10.535.035 patients ont guéri de cette maladie sur ce continent. L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie et la Libye figurent parmi les pays africains qui comptent le plus de cas sur le continent, selon le CDC Afrique. L'Afrique du Sud est le pays qui a enregistré le plus

grand nombre de cas de la maladie, avec 3.688.423 cas. L'Afrique australe est la région la plus touchée en termes de nombre de cas, suivie par les régions du Nord et de l'Est du continent, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins affectée du continent, selon le CDC Afrique.

GUINÉE

Assouplissement de certaines mesures sanitaires

Le gouvernement de transition de Guinée a décidé d'alléger plusieurs mesures sanitaires, avec l'annulation de la présentation d'un test PCR pour les voyageurs vaccinés, entrant ou sortant du pays, a annoncé samedi l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) dans un communiqué.

A l'arrivée en Guinée, pour les personnes complètement vaccinées, la présentation d'un certificat de vaccination est obligatoire mais pas celui du test RT-PCR au Covid-19, qui n'est plus obligatoire pour cette catégorie de voyageurs, a indiqué le communiqué de l'ANSS. L'ANSS considère qu'une personne complètement vaccinée est celle qui présente un schéma de vaccination complet avec l'un des vaccins suivants : Astrazeneca, Pfizer, Moderna, Sinopharm, Sinovac, Sputnik V, Johnson & Johnson. Les autorités sanitaires précisent que pour les personnes non vaccinées ou partiellement vaccinées, la présentation d'un test RT-PCR, d'une validité de 72h, est obligatoire avant d'entrer en territoire guinéen. Les voyageurs présentant un certificat de guérison du Covid-19 datant d'au

moins 6 mois sont exemptés du certificat de vaccination à l'arrivée. En ce qui concerne les départs de la Guinée, la présentation d'un certificat de test RT-PCR n'est pas obligatoire pour les personnes vaccinées, en partance vers un pays ayant levé cette restriction. Toutes les mesures qui sont prises conformément au Règlement sanitaire international (RSI) seront revues, modifiées et adaptées, en fonction de l'évolution de la pandémie du Covid-19 dans le pays et dans le monde, a précisé le communiqué de l'agence. En date du 11 mars 2022, le bulletin épidémiologique de l'ANSS a indiqué que 651 personnes ont été testées et 2 déclarées positives, soit un taux de positivité de 0,3%. Depuis le début de la pandémie, la Guinée a enregistré 36.452 cas confirmés pour 35.972 guérisons et 440 décès. A ce jour, 3.335.915 personnes ont reçu une première dose de vaccin et 1.549.254 ont été entièrement vaccinées. Durant les deux dernières semaines, le nombre de nouvelles infections est passé de 28 à 10 et aucun décès n'a été enregistré durant cette même période.

TONGA

Le Premier ministre positif au Covid-19

Le Premier ministre des îles Tonga, Siaosi Sovaleni, a été testé positif au Covid-19, a annoncé son bureau lundi alors que la nation insulaire du Pacifique se rétablit lentement après une éruption volcanique et un tsunami dévastateurs.

Les Tonga sont restées exemptes de Covid pendant une grande partie de la pandémie, mais les cas ont commencé à augmenter peu après l'arrivée des

navires d'aide internationale en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande, suite au puissant tsunami du 15 janvier qui a fait au moins trois morts. Selon l'Organisation mondiale de la santé, 1.032 cas de Covid-19 ont été recensés depuis aux Tonga, sans qu'aucun décès n'ait été enregistré à ce jour. M. Sovaleni ne ressent que des symptômes légers et continuera d'assumer ses fonc-

tions isolé chez lui, a indiqué son bureau lundi. «Nous sommes en train d'ajuster nos vies et nos affaires alors que nous apprenons à vivre avec le Covid-19 et je continuerai à servir Sa Majesté, le gouvernement et notre peuple pendant mon temps d'isolement», a déclaré le Premier ministre. L'éruption du volcan Hunga Tonga-Hunga Ha'apai, situé à environ 65 kilomètres de la capitale

Nuku'alofa, a provoqué une onde de choc qui a fait le tour du monde et enveloppé les îles des Tonga d'une épaisse couche de cendres. Le tsunami qui a frappé les Tonga peu après a tué trois personnes dans l'archipel, détruit des maisons et des bâtiments et rompu le câble de communication sous-marin du pays, coupant la communication avec le monde extérieur pendant des semaines.

COVID

L'Allemagne confrontée à une «situation critique»

L'Allemagne se trouve dans une situation sanitaire «critique» en raison de l'augmentation du nombre de cas de Covid-19, a mis en garde vendredi le ministre de la Santé, misant toujours sur la vaccination obligatoire. «Je lis souvent que le variant Omicron est un variant moins virulent. Ce n'est que partiellement vrai», a mis en garde lors d'une conférence de presse Karl Lauterbach, soulignant que 249 personnes étaient encore décédées jeudi du Covid-19. «L'Allemagne se trouve dans une situation critique», a résumé le ministre, qui craint en particulier l'engorgement des services de soins intensifs et la multiplication de cas de Covid long. «La situation est objectivement bien pire que l'ambiance générale», a déploré M. Lauterbach, relevant

que «l'état d'esprit de la population et d'une partie du paysage politique est que nous aurions maîtrisé la pandémie». «Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une situation où 200 à 250 personnes meurent chaque jour», avec le risque que le bilan s'aggrave encore dans les prochaines semaines, a-t-il assené. L'Allemagne, qui prévoit d'assouplir nombre de restrictions à partir du 20 mars, a enregistré vendredi plus de 250.000 nouveaux cas de Covid-19 et le taux d'incidence sur sept jours dépasse les 1.400. «Le nombre de cas et l'incidence augmentent à nouveau (...) Dans de nombreux districts, l'incidence est toujours supérieure à 2.000, voire à 2.500», a abondé Lothar Wieler, directeur de l'institut de veille sanitaire Robert Koch. La situation se dégrade

en particulier à cause de la propagation du sous-variant BA.2, particulièrement contagieux, qui représente actuellement en Allemagne environ 38% des nouvelles infections, selon M. Wieler. Malgré les restrictions actuelles et le port du masque obligatoire, «sans une vaccination obligatoire générale, nous ne pourrions pas maîtriser la pandémie à l'automne», a souligné M. Lauterbach. Promis par Olaf Scholz pour fin 2021, le vote de cette loi devrait intervenir début avril au Parlement. Le ministre allemand de la Santé dit craindre dans les prochains mois l'apparition de nouveaux variants ou la «recombinaison» de variants déjà existants. Quelque 75% de l'ensemble de la population sont vaccinés en Allemagne et 57% ont reçu une dose de rappel.

SELON LE SECRÉTAIRE À LA SANTÉ, FRANCISCO DUQUE : Les Philippines approuvent l'utilisation du vaccin de Sinovac chez les enfants

L'Administration philippine des denrées alimentaires et des médicaments (FDA) a autorisé d'urgence l'utilisation chez les enfants du vaccin chinois de Sinovac contre la Covid-19, a déclaré lundi le secrétaire à la Santé, Francisco Duque. M. Duque a indiqué que le gouvernement allait bientôt administrer ce vaccin inactivé dénommé CoronaVac aux enfants âgés de six ans et plus. «Nous sommes seulement en train d'examiner les détails opérationnels pour mettre cela en œuvre. Mais cela ne prendra pas longtemps», a-t-il ajouté. Le CoronaVac est le deuxième vaccin contre la Covid-19 à être autorisé chez les enfants aux Philippines. La FDA avait auparavant donné le feu vert à celui de Pfizer. La Chine a fait don du premier lot du vaccin de Sinovac le 28 février 2021, ce qui a permis au pays de lancer sa campagne de vaccination dès le lendemain. Plus de 64 millions de personnes ont été entièrement vaccinées aux Philippines.

USA

Obama positif au Covid-19, assure qu'il se sent «bien»

L'ancien président américain Barack Obama a annoncé dimanche avoir été testé positif au Covid-19 après de légers symptômes mais assure se sentir «bien». «Je viens d'être testé positif au Covid», a-t-il indiqué sur son compte Twitter. «J'ai eu la gorge rugueuse pendant quelques jours, mais sinon je me sens bien». Sa femme Michelle Obama a reçu un test négatif, précise-t-il. «Michelle et moi-même sommes reconnaissants d'être vaccinés et d'avoir reçu une dose de rappel», a ajouté l'ancien président démocrate, appelant à se faire vacciner «même si les cas baissent» dans le pays. Le nombre de contaminations détectées au Covid-19 a drastiquement baissé aux Etats-Unis ces dernières semaines, avec environ 40.000 cas quotidiens ces derniers jours, contre jusqu'à 700.000 au pic de la vague Omicron, mi janvier. Le nombre de décès est également en baisse. Les autorités sanitaires américaines ont ainsi largement assoupli fin février leurs recommandations sur le port du masque.

GRÈCE

Le Premier ministre positif au Covid-19

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a annoncé lundi avoir été testé positif au Covid-19, au lendemain d'un déplacement en Turquie. «Le test quotidien réalisé au bureau s'est révélé positif au Covid-19», a déclaré M. Mitsotakis sur Instagram. «Je vais m'isoler à mon domicile et travailler à partir de là (...) Je suis certain que tout ira bien et que je serai de retour au bureau très bientôt», a ajouté l'homme politique âgé de 54 ans. Le Chef du gouvernement grec, qui est vacciné et a reçu une dose de rappel, s'est rendu dimanche en Turquie où il était invité par le président turc Recep Tayyip Erdogan à un déjeuner dans sa propriété sur les rives du Bosphore.

Pourquoi les diabétiques ont-ils un risque accru de cancer ?



Selon une étude menée sur des souris, c'est à cause des antioxydants présents dans les médicaments antidiabétiques qui boostent la croissance des tumeurs que les diabétiques seraient plus à risque de cancer. Des études ont déjà montré que le taux de certains cancers comme le cancer du côlon, du sein ou du foie, est plus élevé chez les patients qui souffrent de diabète que chez ceux qui ne souffrent pas de la maladie. Une étude publiée par Science translational medicine montre que les médicaments antidiabétiques ayant des propriétés antioxydantes serviraient de carburant pour permettre la croissance des tumeurs.

Pour cette étude, les chercheurs de l'Hôpital Xinqiao (Chine) ont évalué plusieurs médicaments antidiabétiques tels que la saxagliptine et la sitagliptine ainsi que l'acide alpha-lipoïque, une molécule utilisée pour traiter la neuropathie diabétique. Tous ayant la particularité d'avoir des propriétés antioxydantes. Les scientifiques ont découvert que ces molécules accélèrent le développement de métastases chez les souris. Mais il reste maintenant à déterminer si ces résultats s'appliquent également aux patients humains.

Récemment, une autre étude avait fait le lien entre le diabète de type 1 et une augmentation des cancers digestifs sans que les chercheurs puissent donner la raison de cette incidence.

LA BONNE ALIMENTATION APRÈS UN CANCER DIGESTIF

Après un cancer de l'œsophage, de l'estomac ou du côlon, il est fréquent de souffrir de troubles digestifs. Pour s'alimenter sans souffrir et prendre soin de son système digestif, Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre Nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains, vous donne ses conseils.

Pendant ou après un traitement pour un cancer, il est primordial d'adopter (ou de continuer) une alimentation équilibrée afin d'offrir à l'organisme tout ce dont il a besoin. L'objectif étant de ne pas perdre trop de poids pour éviter fatigue et carences.

Si les troubles alimentaires sont fréquents lors du traitement d'un cancer (et plus particulièrement avec la chimiothérapie), c'est encore plus vrai lorsque la tumeur touche un organe digestif. Voici les recommandations nutritionnelles pour les cancers de l'œsophage, de l'estomac et du côlon.

1 : QUELLE ALIMENTATION APRÈS UN CANCER DE L'ŒSOPHAGE ?

Quel traitement ?

Le cancer de l'œsophage manifesté par une dysphagie, une sensation de gêne ou de blocage lors de la déglutition d'aliments solides se traite par une chirurgie localisée et une chirurgie de reconstruction. Les effets secondaires de ces interventions peuvent provoquer des troubles digestifs.

Quels sont les troubles digestifs associés ?

Les troubles digestifs sont fréquents quand il y a eu ablation d'une partie de l'œsophage, car dans ce cas, le système digestif est directement impacté. "Si le patient a subi une opération de la partie inférieure de l'œsophage (entre l'estomac et l'œsophage), il souffrira des mêmes troubles digestifs que les malades atteints d'une gastrite ou de reflux (RGO)", explique Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre Nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains.

Quelles recommandations nutritionnelles ?

Dans ce cas, je recommande de modifier son alimentation et :
- D'éviter les aliments acides (céréales blanches, produits laitiers, sucrés)
- De réduire la consommation de crudités (1 seule fois par jour) et choisir pour le dessert un fruit cuit si l'entrée a été composée de légumes crus.

- De réduire les boissons qui contiennent de la caféine dont sodas et celles qui contiennent des bulles



- De diminuer la consommation de chocolat (sous toutes ses formes), car cet aliment diminue le tonus du sphincter œsophagien inférieur (qui lie l'estomac à l'œsophage)

- De limiter la consommation d'aliments gras (les bons comme les mauvais) qui sont plus longs à digérer
- Par ailleurs, les traitements sur l'œsophage diminuent ses contractions, ce pourquoi il est plus difficile d'avaler. Il est donc essentiel :
- De manger doucement
- De mastiquer plus et plus longtemps pour aider le travail de l'œsophage
- De fractionner les repas
- De réduire la consommation d'aliments trop durs que l'on a tendance à avaler tout rond.

2 QUELLE ALIMENTATION APRÈS UN CANCER DE L'ESTOMAC ?

Quel traitement et quels troubles digestifs associés ?

Si l'alimentation joue un rôle important dans l'apparition du cancer de l'estomac, elle doit être réadaptée après son traitement. En effet, « dans le cadre d'une ablation d'une partie de l'estomac, les patients subissent les mêmes troubles digestifs que ceux à qui on a réduit le volume de l'estomac dans le cadre de l'obésité », explique Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre Nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains. Il existe une prévalence élevée de

symptômes digestifs comme les douleurs abdominales, les reflux gastriques, les nausées/vomissements, les ballonnements et les troubles du transit.

En fonction de la localisation de la tumeur et de l'opération, on peut constater une diminution de la production du facteur intrinsèque qui permet d'absorber la vitamine B12. Pour réduire ce manque, une supplémentation sera nécessaire. Les patients opérés de l'estomac sont souvent carencés en fer et en calcium à cause de la baisse de la production d'acide chlorhydrique qui permet d'assimiler ces deux nutriments. Il est donc nécessaire de se supplémenter en fer et en calcium.

Quelles recommandations nutritionnelles ?

Comme pour les patients après une chirurgie bariatrique, il est essentiel de fractionner ses repas afin de faciliter leur digestion. La diététicienne conseille également de :
- Consommer toutes les familles d'aliments (légumes, viandes, poissons, féculents, produits laitiers, matières grasses) au cours de la journée ;

- Adapter les repas pour qu'ils soient plus faciles à digérer ;
- Préférer les plats uniques (lasagnes, pot-au-feu, hachis Parmentier) pour consommer plus de protéines ;
- Éviter de boire pendant les repas, car

l'eau remplit très vite l'estomac ;

- De ne pas manger trop sûr. L'opération a provoqué une altération du sphincter entre l'estomac et l'intestin grêle, ce qui peut engendrer une inondation par le bol alimentaire qui ne passe plus doucement. La consommation d'aliments trop sucrés produit un pic d'insuline, donc une hypoglycémie et parfois des malaises, c'est le « Dumping syndrome ».

3 LE CANCER DU CÔLON (Quel traitement et quels troubles digestifs ?)

Le rôle du côlon est d'absorber l'eau. Les patients qui ont subi une colectomie partielle ou totale souffrent d'un transit accéléré dans un premier temps, mais qui va se réadapter. La diarrhée et la constipation se manifestent souvent après une chirurgie du cancer colorectal. Ces troubles apparaissent souvent quand on a enlevé une grande partie du côlon. Ils peuvent durer longtemps, mais se résorbent habituellement progressivement.

Quelles recommandations nutritionnelles ?

Pour éviter de trop faire travailler son appareil digestif, il vaut mieux réduire la consommation de fibres. Dans ce cas, il est nécessaire dans un premier temps, de :

- Réduire la consommation de crudités et de fruits crus ;
- Préférer les légumes à fibres tendres (haricots verts, carottes, endives) ;
- Éliminer les légumes et légumineuses « à gaz » (choux, lentilles, petits pois, champignon, porteauc, oignon) ;

- Supprimer les produits laitiers (le lactose accélère le transit) sauf les fromages à pâtes cuites ;
- Consommer peu de matières grasses pour favoriser une meilleure cicatrisation.

Puis, il s'agit de réintégré progressivement toutes les catégories d'aliments : les yaourts pour ses probiotiques, nécessaires à la flore intestinale, les légumes en purée et les fruits en compotes. Enfin, il faut bien penser à bien boire pour éviter la déshydratation provoquée par les diarrhées. Si les diarrhées persistent de manière régulière, consulter un diététicien pour adapter l'alimentation.

CONTRE LE CANCER DU PANCRÉAS, BIENÔT UN NOUVEAU COCKTAIL MÉDICAMENTEUX ?

Pour lutter contre le cancer du pancréas, souvent détecté à un stade avancé, une nouvelle chimiothérapie fait ses preuves en phase de test.

Chaque année, le cancer du pancréas tue 300 000 personnes dans le monde. Depuis 1980, l'incidence de ce cancer a grimpé de 249% dans le monde, selon la Société savante des maladies et cancers de l'appareil digestif (SNGF). Et le taux de mortalité, lui aussi, croît chaque année (+1,2% par an pour les femmes, par exemple). Et pour cause, asymptomatique jusqu'à un stade avancé, il est très difficile à soigner. Mais des chercheurs ont peut

être trouvé une nouvelle chimiothérapie pour l'atteindre à ce stade, selon le British Journal of Surgery.

INJECTÉ DIRECTEMENT DANS LA TUMEUR
Après avoir été testé cliniquement en phase 1 et 2, ce nouveau traitement montre des résultats encourageants. Il s'agit de deux types d'injections : du paclitaxel directement au sein de l'abdomen (qui permet d'atteindre plus efficacement les tumeurs et de limiter la toxicité globale), et un mélange de gemcitabine et de nab-paclitaxel dans le sang. Le

paclitaxel est souvent utilisé pour lutter contre le carcinome du sein et de l'ovaire. Sur 46 patients à qui il a été administré sur un rythme à 4 semaines d'intervalle, le taux de survie à un an est monté à 60,9%. Pour comparaison, actuellement, en France, la survie des malades (5 ans après le cancer) est estimée à 5% et peut monter à 20% si la totalité de la tumeur est extraite, souligne la SNGF. Après ces tests en deux phases, le traitement va passer en phase 3, notamment pour être comparé à la chimiothérapie actuelle du point de vue de la survie des patients.

TCHAD

Le pré-dialogue entre le pouvoir et l'opposition suspendu pour 3 jours

Le dialogue de paix entre le gouvernement de transition du Tchad et les différents partis et groupes d'opposition qui a débuté dimanche à Doha (Qatar), a été suspendu pour une durée de trois jours, ont rapporté lundi des médias citant un responsable.

«Nous avons décidé de suspendre les travaux pendant quelques jours le temps pour nous (...) de régler quelques détails.

Je crois qu'avec un décalage de trois jours, nous pouvons régler tout ça», a affirmé le Premier ministre tchadien, Pahimi Padacké Albert, cité par l'Agence Anadolu.

Il faut rappeler que ce «pré-dialogue de Doha» annoncé depuis de longs mois et initialement prévu le 27 février, avait été repoussé à la dernière minute au 13 mars.

Ce pré-dialogue entre le gouvernement de la transition et l'opposition tchadiens doit servir à préparer le dialogue national du 10 mai, étape clé de la transition en cours.

La rencontre du 10 mai est censée préparer des élections «libres et démocratiques», promises par Mahamat Déby le jour de sa prise de pouvoir, dans un délai de 18 mois renouvelable une fois.



BURKINA

Deux civils tués par un engin explosif artisanal

Au moins deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées dimanche par l'explosion d'un engin artisanal au passage d'un car de transport dans le nord du Burkina Faso, selon des sources locales.

«Un car de transport en commun a heurté une mine artisanale ce dimanche, aux environs de 8h (locales et GMT) à quelques kilomètres de Taparko», une localité située sur l'axe routier, a indiqué un responsable administratif ayant requis l'anonymat.

Au moins «deux des passagers de ce car qui avait quitté Dori (nord) pour Ouagadougou (centre) ont été tués», selon la même source.

«Le car a été complètement endommagé par la mine qui était enfouie dans un nid de poule au milieu de la route», a expliqué un témoin arrivé sur les lieux après l'accident.

«Il y a eu plus d'une dizaine de blessés parmi les passagers et d'autres étaient inconscients», a-t-il dit.

Vendredi, un engin explosif avait été déclenché sur le même axe de la route nationale numéro 3, au passage d'un camion.

Cet incident avait fait deux légers blessés et des dégâts matériels.

Au moins onze civils ont par ailleurs été tués samedi dans l'attaque d'une mine d'or artisane dans le nord du pays, sur l'axe entre Dori, chef-lieu de la région du Sahel, et Gorom-Gorom, selon des sources locales.

SÉNÉGAL-CASAMANCE

Le Sénégal annonce une opération contre la rébellion en Casamance

L'armée sénégalaise a annoncé dans la nuit de dimanche à lundi avoir lancé une opération contre les rebelles de Casamance, théâtre d'un vieux conflit dans le sud du pays. Cette offensive est lancée moins de deux mois après la mort de quatre soldats sénégalais et la

capture de sept autres par les rebelles dans la zone frontalière avec la Gambie. Les sept soldats, membres de la mission militaire ouest-africaine en Gambie (Ecomig), ont été relâchés depuis.

«Dans le cadre de leurs missions régaliennes de sécurisation des

personnes et des biens, les armées ont lancé le dimanche 13 mars 2022 une opération dont l'objectif principal est de démanteler les bases de la faction MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance) de Salif Sadio situées le long de la frontière nord», avec la

Gambie, indique l'état-major sénégalais dans un communiqué.

«Cette opération vise également à détruire toutes les bandes armées menant des activités criminelles dans la zone», dit-il.

«Les armées restent déterminées (...) à préserver à tout prix

l'intégrité du territoire national», conclut-il. La Casamance est le théâtre d'un des plus vieux conflits du continent depuis que des indépendantistes ont pris le maquis avec un armement rudimentaire après la répression d'une marche du MFDC en décembre 1982.

RDCONGO

Une conférence internationale sur les volcans de Virunga du 19 au 21 mars

La première conférence internationale sur les volcans de Virunga se tiendra du samedi 19 au lundi 21 mars à Goma au Nord-Kivu en République démocratique du Congo (RDC), selon des responsables.

Le ministre de la Recherche scientifique congolais, José Mpanda a appelé, lundi, à l'accompagnement de la presse congolaise pour que les scientifiques congolais et les

expatriés qui viendront comme chercheurs soient suivis à travers le monde. Il n'y a pas que le côté négatif du volcan. Il y a aussi le côté recherche ».

José Mpanda souligne que ces assises réuniront des chercheurs nationaux et internationaux en volcanologie et en disciplines connexes.

Selon le responsable, plusieurs experts,

volcanologues et les politiques sont attendus à la première conférence internationale des volcans du Virunga.

L'occasion de mener des réflexions sur des stratégies à mettre en place pour la gestion des volcans en RDC.

La province du Nord-Kivu est minée par plusieurs volcans, situés autour de la ville de Goma. Selon les statistiques, on en compte

au moins huit dont Nyiragongo et Nyamulagira, situés respectivement à 15 et 40 km de Goma et qui sont encore actifs.

Le Nyiragongo le plus connu avec une altitude de 3 470 mètres est considéré par les spécialistes comme l'un des plus dangereux.

Il est connu pour abriter le plus grand lac de lave quasiment permanente.

SAHARA OCCIDENTAL

Sidati réitère l'importance de l'application du droit international

Le Représentant du Front Polisario pour la France, Mohamed Sidati, a indiqué que la meilleure voie pour contenir les desseins conspirationnistes du Maroc est l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et l'indépendance et l'application du droit international.

Lors de la semaine anticoloniale organisée samedi et dimanche à Montreuil, près de la capitale française Paris, la lutte du peuple sahraoui a été à l'honneur et un débat y a été consacré au Sahara occidental, la dernière colonie en Afrique, avec la participation notamment de l'avocat du Front Polisario, Me Gilles Devers, et Mohamed Sidati, membre du Secrétariat national.

Dans son intervention, M. Sidati a révélé que «le Maroc expansionniste veut étendre le conflit et mettre à feu et à sang toute la région.

D'où le besoin urgent de contenir et de battre en brèche ses desseins conspirationnistes».

«La voie la plus indiquée demeure l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et l'indépendance, soit le respect et l'application du droit international», a-t-il souligné.

Pour M. Sidati, il s'agit de la problématique de l'heure, au regard de la gravité du contexte international d'aujourd'hui.

«Il faut en finir avec la politique du double standard. Le peuple sahraoui doit impérativement exercer ses droits légitimes pour le bien de la paix et de la justice au niveau mondial», a martelé le responsable sahraoui.

«Au Sahara occidental, sévit un déni de justice - la négation du droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui -, où s'exerce une répression brutale, sans aménité, une violence inouïe doublée d'une exploitation éfrénée et du bradage éhonté des ressources naturelles du territoire...»

Et le représentant sahraoui d'expliquer: «Pour endiguer et contenir la résistance héroïque du peuple sahraoui, qui s'est intensifiée après la rupture du cessez-le-feu le 13

novembre 2020, le Maroc appelle à la rescousse l'entité sioniste et recourt à l'usage d'armements sophistiqués pour semer la mort et la désolation, surtout parmi les civils».

Pour sa part, Me Devers a souligné que «les choses avançaient vite au niveau des juridictions européennes: les plaintes et les dépositions du Front Polisario, en tant que mouvement de libération nationale, ont été reçues par les tribunaux, ce qui a abouti à l'annulation des accords illégaux UE-Maroc». L'avocat a précisé que ces derniers n'ont en effet pas respecté l'exigence du consentement du peuple sahraoui, lequel doit nécessairement être exprimé à travers son représentant légitime, le Front Polisario.

«Telle est la concorde du droit européen avec le droit international au sujet de la question du Sahara occidental», a-t-il poursuivi.

Une importante exposition de photos, consacrées aux Sahraouis, a été organisée en marge de la se-



maine anticoloniale, de même qu'un grand stand a été installé. Le tout ponctué d'activités musicales et culturelles en solidarité

avec le peuple sahraoui et en honneur à sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance.

RUSSIE-UKRAINE Nouveau round de pourparlers russo-ukrainiens

Un nouveau tour de pourparlers russo-ukrainiens suscitait lundi une lueur d'espoir pour mettre fin au conflit, après que des "progrès significatifs" ont été évoqués.

La quatrième session de pourparlers entre la Russie et l'Ukraine a ainsi débuté dans la matinée par visioconférence, alors que les trois précédentes sessions s'étaient tenues aux frontières ukraino-bélarusse et polono-bélarusse.

Peu avant la reprise de ces pourparlers, le chef des négociateurs ukrainiens Mykhailo Podoliak a indiqué que les revendications restaient "un cessez-le-feu immédiat et le retrait de toutes les troupes russes".

"Seulement après cela nous pourrions parler de nos relations de voisinage et de nos différends politiques", a-t-il indiqué dans un vidéo sur Twitter.

Après trois tours de discussions en présentiel, plus une rencontre jeudi sous l'égide de la Turquie entre les chefs de la diplomatie russe Sergueï Lavrov et ukrainien Dmytro Kouleba, les deux parties s'étaient montrées plus optimistes ces derniers jours.

Dimanche soir, un négociateur russe a évoqué des "progrès significatifs".

Léonid Sloutski, cité par les agences de presse russes, a même évoqué "des documents à signer" en préparation. Peu après, Mykhailo Podoliak avait tweeté que Moscou a cessé de lancer "des ultimatum" à Kiev et commencé à "écouter attentivement".

Il reprenait des propos similaires du président ukrainien Volodymyr Zelensky vendredi, après que Vladimir Poutine eut évoqué des "avancées positives".

"Si nous comparons la position des deux délégations entre le début des négociations et maintenant, alors nous constatons des progrès significatifs", avait déclaré dimanche Léonid Sloutski, un député faisant partie de la délégation russe ayant récemment rencontré des négociateurs ukrainiens au Bélarus.

"Mon attente personnelle est que ces progrès aboutissent très prochainement à une position commune entre les deux délégations et à des documents à signer", a-t-il ajouté.



nement à une position commune entre les deux délégations et à des documents à signer", a-t-il ajouté.

Américains et Chinois discutent à Rome du conflit

Ce nouveau round intervient au 19^e jour de l'opération militaire russe en Ukraine, alors que les combats ne cessaient de s'étendre lundi, notamment autour de la capitale Kiev, presque entièrement encerclée et qui s'est vidée de plus de la moitié de ses trois millions d'habitants, selon des médias.

Dans ce contexte, de hauts responsables américains et chinois doivent se rencontrer lundi à Rome pour parler du conflit ukrainien, selon la Maison Blanche.

Le conseiller à la sécurité nationale du président américain, Jake Sullivan, a rencontré dans la plus grande discrétion Yang Jiechi, le plus haut responsable du Parti communiste chinois pour la diplomatie, selon des médias transalpins.

Ces discussions se tiennent dans un grand hôtel de la capitale italienne. Les

deux responsables et leurs équipes "discuteront des efforts en cours visant à gérer la compétition entre nos deux pays", a fait savoir la porte-parole du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche, Emily Horne.

Au menu également, l'"impact" du conflit "sur la sécurité régionale et mondiale", a-t-elle encore indiqué.

Une haute fonctionnaire de l'ONU a récemment exhorté la Russie et l'Ukraine à mettre fin au conflit en cours par le dialogue et la diplomatie, lors d'une réunion du Conseil de sécurité convoquée par Moscou.

"La logique du dialogue et de la diplomatie doit l'emporter sur la logique de la guerre", a déclaré Rosemary DiCarlo, sous-secrétaire générale des Nations unies pour les affaires politiques et la consolidation de la paix, lors de la réunion, notant que les trois cycles de pourparlers tenus jusqu'à présent entre les délégations ukrainienne et russe devaient être intensifiés, notamment pour obtenir en priorité des arrangements humanitaires et de cessez-le-feu.

PALESTINE La politique de colonisation sioniste «sape la solution à deux Etats» (UE)

Shadi Othman, un responsable de la communication de l'Union européenne (UE) à El Qods a déclaré que la politique de colonisation sioniste dans les territoires palestiniens «sape la solution à deux Etats», soutenue par la communauté internationale.

La politique de colonisation est «fondamentalement contraire au droit international» et «sape les chances de la solution à deux Etats sur les frontières de 1967», a-t-il indiqué dimanche à la presse.

Les autorités de l'occupation ont annoncé l'approbation vendredi d'un plan de construction de 730 nouvelles unités de logement illégales à El Qods-Est.

M. Othman a appelé l'entité sioniste, la communauté internationale et toutes les parties concernées à «œuvrer pour préserver la solution à deux Etats et la possibilité de la mettre en œuvre à l'avenir».

Le roi de Jordanie souligne «la centralité» de la cause palestinienne

Le roi de Jordanie, Abdallah II a souligné «la centralité» de la cause palestinienne, appelant à intensifier les efforts pour parvenir à une paix juste et globale, sur la base de la solution à deux Etats soutenue par la communauté internationale.

S'exprimant lors de sa rencontre dimanche avec le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store à Oslo, le souverain jordanien a souligné «la centralité» de la cause palestinienne, appelant à «intensifier les efforts pour parvenir à une paix juste et globale, sur la base de la solution à deux Etats qui garantit la création d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967, avec El Qods-Est comme capitale».

Le roi jordanien a remercié par la même occasion la Norvège pour son soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) de continuer à fournir ses services conformément à son mandat de l'ONU.

NOUVELLE-CALÉDONIE Des indépendantistes réclament un nouveau référendum

Des indépendantistes réclament un nouveau référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie d'ici 2024, ne reconnaissant pas la validité de celui du 12 décembre qu'ils avaient boycotté.

«On n'a pas validé le référendum (du 12 décembre 2021) qui n'a pas de fondement dans le cadre d'un processus de décolonisation puisque le peuple kanak, peuple colonisé, n'a pas participé», a déclaré à l'AFP Charles Washetine, porte-parole de Palika, l'une des principales composantes du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), réunie en congrès durant le week-end.

«Nous souhaitons désormais faire aboutir le processus de l'accord de Nouméa (1998) au cours de cette mandature avec l'organisation d'ici 2024 d'un autre référendum d'autodétermination», a ajouté M. Washetine, appelant à l'ouverture de négociations avec l'Etat français «dès le mois prochain».

Le Palika entend placer le scrutin, sous la supervision des Nations unies. Les Calédoniens sont engagés dans ce processus depuis les années 1980 quand leur territoire, colonisé par la France au XIX^e siècle, a connu une période de troubles qui a culminé avec la prise d'otages et l'assaut de la grotte d'Ouvéa en mai 1988, au cours desquels 19 militants kanak et six militaires ont été tués.

Dix ans plus tard, la signature de l'accord de Nouméa instauraient un processus de décolonisation sur vingt ans.

Cet accord prévoyait une succession de trois référendums pour demander aux habitants s'ils voulaient que l'île «accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante».

Il s'agissait du premier congrès indépendantiste depuis le troisième référendum sur l'indépendance de décembre, auquel les indépendantistes n'ont pas voulu prendre part car ils en demandaient le report, en raison de l'épidémie de Covid-19.

Les loyalistes ont remporté une victoire écrasante (96,5%) mais le scrutin a été marqué par une faible participation (43,9%).

L'Union Calédonienne, l'autre locomotive de la coalition indépendantiste, tient pour sa part un congrès mi-avril avant un congrès début mai du FLNKS, qui arrêtera «la stratégie de négociations avec l'Etat».

JAPON Le PM appelle son parti à l'unité avant l'élection de la chambre haute du parlement

Le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, a exhorté dimanche les législateurs du Parti libéral-démocrate (PLD), le parti au pouvoir, à faire preuve d'unité afin de remporter l'élection de la Chambre des conseillers et de garantir un gouvernement de coalition stable.

M. Kishida, président du PLD, a tenu ces propos au cours d'un congrès de son parti, tout en soulignant l'importance de la coalition créée entre le PLD et le petit parti Komeito. Il a rejeté les allégations

selon lesquelles les relations entre le PLD et le Komeito se seraient dégradées concernant leur coopération en vue de cette élection, qui se tiendra peut-être en juillet.

«L'élection de la chambre haute a parfois entraîné de grands changements politiques. Unissons-nous pour garantir la victoire», a affirmé M. Kishida, qui a été élu président du PLD en septembre dernier. L'élection de la Chambre des conseillers sera un test clé pour M. Kishida, à la fois en tant que leader du PLD et

chef du parti Komeito. Les électeurs le jugeront notamment sur sa gestion de la pandémie de Covid-19 et de l'économie japonaise.

«Tout est prêt pour notre coopération au cours de l'élection de la Chambre des conseillers. Nous examinerons la situation dans chaque circonscription, et nous nous efforcerons de mettre en place une coopération substantielle susceptible de produire des résultats», a quant à lui déclaré Natsuo Yamaguchi, le chef du parti Komeito.

ARMÉNIE Vahagn Khachaturyan prête serment en tant que président de l'Arménie

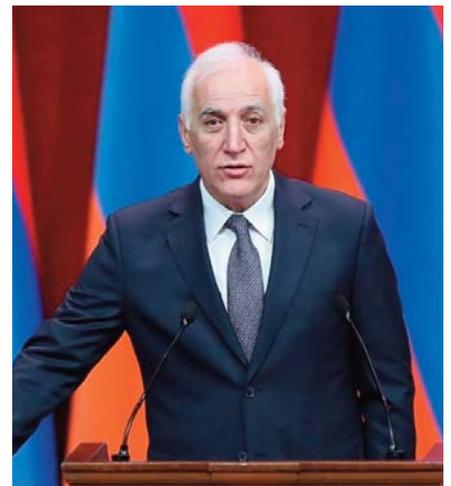
Vahagn Khachaturyan a prêté serment dimanche en tant que président de l'Arménie lors d'une session spéciale du Parlement à la capitale Erevan.

La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence du Premier ministre Nikol Pachinian, d'ambassadeurs étrangers et de représentants d'ONG.

M. Khachaturyan a été élu par le Parlement le 3 mars en tant que cinquième président de l'histoire du pays. Selon la constitution arménienne, son mandat est de sept ans.

Agé de 62 ans, il a précédemment occupé le poste de ministre de l'Industrie des hautes technologies, et a été nommé par la faction au pouvoir «Mon pas».

L'ancien président Armen Sarkissian avait démissionné le 23 janvier.



SI EL HACHEMI ASSAD L'A ANNONCÉ :

«Le HCA renforce la coordination avec les universitaires spécialisés en langue et culture amazighes»

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a annoncé dimanche à Batna, le lancement d'une expérience d'accompagnement sur le terrain des étudiants et des chercheurs spécialisés en langue et culture amazighes, afin de renforcer la coordination entre le commissariat et les universités.

Intervenant en marge de l'actualisation de la convention, signée en 2014 entre le HCA et l'université Batna-1, M. Assad a indiqué que, cette expérience qui sera lancée pour la première fois depuis la wilaya de Batna au profit des chercheurs et des étudiants, notamment les doctorants, «englobera les instituts de la langue et de la culture amazighes du pays au nombre de cinq, ouverts dans les wilayas de Batna, Tizi Ouzou, Bouira, Bejaia et Tamanrasset». Il a ajouté que cette initiative «assurera

aux spécialistes en langue et culture amazighes l'accompagnement du HCA lors de leurs sorties sur le terrain à travers le pays, notamment le déplacement, l'hébergement et la restauration», soulignant que même les données collectées «seront partagées avec le HCA en vue de leur numérisation et archivage».

Si El Hachemi Assad a relevé, à l'occasion, l'importance d'actualiser les conventions signées par le HCA depuis 2014, considérant cela comme une évaluation de ces expériences

qui ont été «positives» à travers le travail coordonné avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le même responsable a estimé, en outre, «nécessaire de passer à une seconde phase afin de renouveler les perspectives, définir les objectifs et permettre aux spécialistes d'aller avec le HCA vers le travail de terrain».

Et d'ajouter : «Nous œuvrons à travers l'actualisation de ces conventions à atteindre plusieurs objectifs, dont la consolidation de la formule

de publication conjointe avec l'université et le partage de thèses universitaires qui sont d'une grande importance pour le HCA». Concernant sa visite de trois jours dans la wilaya de Batna, Si El Hachemi Assad a indiqué qu'il a choisi de l'entamer à l'université, surtout que cette wilaya s'est engagée avec succès sur le parcours du développement et de la promotion de la langue amazighes, à travers l'expérience de l'institut de la langue et de la culture amazighes, ajoutant qu'elle inclut aussi de faire

le point sur les réalisations faites localement par le secteur de l'éducation nationale dans ce domaine. Avant l'actualisation de la convention entre l'université Batna-1 et le HCA, M. Assad a présenté une intervention sur «Les nouveautés de la langue amazighes en Algérie», durant laquelle il a abordé les efforts du HCA et sa stratégie, en coordination avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui de l'éducation nationale pour la promotion de cette langue.

CINÉMA

Le documentaire «Patronymes algériens, haine française» projeté à Alger

Le documentaire «Patronymes algériens, haine française» de Fatiha Bourouina, qui pose la problématique de la généalogie et de la filiation sous l'administration coloniale, a été projeté dimanche soir à Alger.

Accueilli à la salle de cinéma El-Khayam, dans le cadre de la Semaine du film documentaire (12-17 mars), le documentaire décrypte la problématique des patronymes attribués abusivement aux Algériens par l'administration coloniale.

Présenté pour la première fois en Algérie, ce long métrage de 72 minutes s'appuie sur des éclairages d'universitaires et chercheurs en histoire, qui ont relevé les dégâts causés par l'administration coloniale à travers son Etat civil qui a prêté aux Algériens des noms patronymiques grotesques et humiliants.

Le code de l'Etat civil de 1882 imposait aux Algériens de porter des patronymes «humiliants» et «réducteurs», selon les témoignages

recueillis dans ce documentaire. Pour ces chercheurs en histoire, interrogés, l'Etat civil de l'époque coloniale qui avait mené une politique d'assimilation en Algérie, visait à obliger les Algériens à porter des noms marquant ainsi une «rupture dans les modes traditionnels de nomination».

Les intervenants ont mis également en exergue les desseins politiques des autorités coloniales qui, par la Loi du 23 mars 1882, œuvraient à dénationaliser et de détruire la cohésion sociale et la propriété collective.

«En procédant à l'adjonction d'un patronyme, parfois vulgaire, au prénom et surnom par lesquelles les familles étaient connues, les autorités coloniales ont voulu casser l'affiliation et la structure communautaire et sociale, en plus de poser des problèmes d'héritage».

Dans le Sud algérien, la démarche coloniale, appuyée par une série de lois, n'a pas eu l'effet escompté et l'opération entamée (tardivement)

en 1920 a échoué, relève un chercheur en histoire de l'université de Tamanrasset.

L'administration coloniale a trouvé des difficultés à appliquer la loi de mars 1882, qui consiste à attribuer de nouveaux noms patronymiques, notamment chez les Touaregs du fait de la complexité de la nomenclature généalogique chez cette population pour qui les prénoms ont une forte symbolique et très attachés à leur environnement culturel et culturel, relève cet universitaire.

D'autre part, le film donne la parole à des victimes de l'Etat civil colonial en procédant au changement de noms.

La réalisatrice a suivi les démarches d'un père de famille dont le nom patronymique jugé vulgaire, causait un tort psychologique à son fils, écolier.

Un décret datant de 1971, donne le droit à toute personne de changer de nom en adressant une demande motivée aux autorités judiciaires,

rappelle un avocat à la caméra de la réalisatrice.

Organisée par le Centre algérien de développement du Cinéma (Cadc), la Semaine du film documentaire a programmé jusqu'au 17 mars la projection de 12 longs métrages documentaires aux contenus en lien avec l'architecture, l'histoire, l'anthropologie et le patrimoine.

Raison de deux séances par jour, le public aura à découvrir des œuvres de cinéastes algériens et étrangers notamment «Babyloone Constantine» de Sid Ahmed Semiane, «Sophonisbe, Reine sacrifiée de Cirta» de Abdallah Touhami, «André Ravéreau et l'Algérie» de Jean Asselmeyer ou encore «Enrico Mattei et la Révolution algérienne» de Ali Ayadi.

Deux autres documentaires «Bahrouna» de Fatiha Afiane et «Ni là-bas, ni là-bas» de Hocine Saadi seront également présentés pour la première fois en Algérie.

AP3

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAÏRA D'OUED MORRA
COMMUNE D'OUED MORRA
IDENTIFICATION FISCALE : 098503219117229

Annonce d'un appel d'offres ouvert avec une exigence de capacités minimale : 01/2022

Le président de l'APC D'OUED MORRA annonce un appel d'offre ouvert avec une exigence de capacités minimales pour mener à bien les projets suivants:

Réhabilitations du réseau public d'éclairage solaire entre RAS AL-AIN et le Centre de protection civile de Oued Morra.

Les institutions intéressées, spécialisées et qualifiées dans le domaine doivent retirer les chaires d'appel d'offres du bureau des marchés en échange d'un paiement d'une somme de 5.000,00 DA

Les offres comprennent 03 dossier : Dossier de candidature, Une offre technique et une offre financière Attaché avec les documents requis énumérés ci-dessous: Les offres sont placées dans 03 enveloppes, chacune séparément, et les enveloppes à l'intérieur d'une enveloppe anonyme portant la mention: D'un appel d'offres ouvert avec le nom du projet écrit.

Les offres sont déposées au bureau du marché public de la commune D'OUED MORRA, avec les documents suivants joints.

A / Dossier de candidature : Le dossier doit contenir les documents suivants:

- Un permis de candidature, Un permis d'excursion, La loi fondamentale pour les entreprises, Documents liés aux mandats qui permettent aux personnes d'engager l'institution, Un permis du manutentionnaire (en cas de recours à la manutention).

* **Capacités professionnelles :** Un certificat de qualification en travaux de construction deuxième degré ou supérieur à titre d'activité principale, qui doit contenir le code de l'électricité l'éclairage public.

* **Capacités techniques :** une copie des ressources humaines * un bordereau de déclaration des salaires des travailleurs pour l'année 2021, les moyens matériels.

* **Les références professionnelles :** au moins un seul certificat de bonne exécution en domaine de l'éclairage public au moins un seul certificat de bonne exécution en domaine énergie renouvelables, Une copie du registre du commerce (code installation et réparation

d'équipement et de fourniture liés au domaine de l'énergie solaire code 613133)

Capacités financières : une copie des instruments financiers justifiés par les produits financiers et les références bancaires pour les 3 ans 2019 - 2020 - 2021, Une copie du certificat de dépôt du compte sociale d'entreprise en vigueur, Une copie de l'attestation de performance des cotisations des différents fonds (GNAS, CASNOS, CACOBATPH) en vigueur, Une copie du certificat de statut fiscal qui est liquidé ou un calendrier de paiement respectable en vigueur, Une copie de la carte d'impôt NIF+ (NIS), Une copie du numéro de banque (RIB), Une copie de C20, Note technique explicative.

B / L'offre technique: L'offre doit contenir les documents suivants:

- Déclaration d'abonnement, Schéma des termes d'exécution, quittance de paiement des droits de rétraction du cahier des charges, le cahier des charges signé par l'entrepreneur avec la phrase manuscrite lu et acceptée, les fiches techniques de matériel et certificats de conformité.

A / L'offre financière contient les éléments suivants

- La lettre d'engagement remplie et signée par le contractant, Devis quantitative et estimée, Tableau de prix unitaire.

- La date exacte de dépôt des offres est fixée à 15 jours Objectif à compter de la première publication de cette annonce dans la presse nationale.

- Date et heure de dépôt des offres : Les offres sont déposées le dernier jour ouvrable de la période de préparation des offres, à 14h00mn, et les offres sont ouvertes en séance publique à la fréquentation pour tous ceux qui le souhaitent au siège de la commune d'Oued Morra, à 14h30mn.

- Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période de 105 jours à compter de la date de premier jour de l'annonce la presse nationale.

Cette annonce est considérée comme une convocation pour les participants à cet appel d'offres à assister à la séance au siège de la commune de Oued Morra wilaya de Laghouat.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE LAKHDARIA
COMMUNE DE LAKHDARIA
MATRICULE FISCALE : 098410135093424

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en vertu de PV de réunion de la commission communal d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du 24/02/2022 après appel d'offres ouvert N°01/2022 portant sur l'opération suivante :

«Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de LAKHDARIA ANNE2022»

Lot 01: Balayage et enlèvement des déchets d'une partie de la ville de LAKHDARIA.

Lot 02: Collecte des déchets ménagers d'une partie de la ville de LAKHDARIA.

Le président de l'APC de Lakharia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre paru dans les quotidiens «الصحف الأخرى» en date du 30/01/2022 et «DK NEWS» en date du 30/01/2022 et le «BOMOP», que l'attribution provisoire du marché relative à l'opération en question conformément au tableau ci-après :

N°	Désignation de soumissionnaire	Matricule Fiscal	Intitulé de l'opération	Montant proposé	Note technique obtenue	Délai d'exécution	Observation
01	Entreprise d'enlèvement et traitement des déchets Loucif Khaled - Boudj Bouarredj -	187340100971163	«Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de LAKHDARIA» Lot 01 : Balayage et enlèvement des déchets d'une partie de la ville de LAKHDARIA.	5.236.000,00 DA	22,5 Points	Durant l'année 2022	L'offre la plus avantageuse (la moins disante)
02	Entreprise de ramassage et d'enlèvement d'ordures Mokrane Mohand Ouati - Oran	179061700139199	«Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de LAKHDARIA» Lot 02 : Collecte des déchets ménagers d'une partie de la ville de LAKHDARIA.	5.533.500,00 DA	30 Points	Durant l'année 2022	L'offre la plus avantageuse (la moins disante)

Les soumissionnaires concernés et intéressés peuvent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et peuvent introduire des recours et les transmettre à monsieur le président de la commission communale des marchés de la commune de Lakharia, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

ALGER

Ouverture de la 2^{ème} édition du salon "ICT Maghreb"

Le salon international des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" s'est ouvert lundi au Palais de la Culture Moufdi Zakaria (Alger) avec la participation de 150 exposants nationaux et internationaux dont les principaux acteurs algériens du secteur des technologies de l'information et de la communication.



Inauguré en présence de membres du gouvernement et de représentants du corps diplomatique accrédités à Alger, l'ICT Maghreb qui est à sa deuxième édition, réunit des entreprises activant dans différents domaines liés aux TIC dont 20 nouvelles start-up. Organisé par Prolinkom Consulting et MM. Communication sous le slogan "le numérique, un levier multisectoriel et une économie à part entière", ce salon où se côtoieront entreprises, experts, start-ups, étudiants et médias, devrait accueillir 6.000 visiteurs.

En plus de l'opportunité qu'il offre aux exposants de se retrouver face à des décideurs et professionnels IT afin de leur proposer leurs solutions dans le cadre des grandes tendances digitales actuelles du marché, le salon permet également aux visiteurs d'accéder au marché de toute la région du Maghreb en une seule action, expliquent les organisateurs, précisant que plus de 500 produits et services dans le secteur des TIC sont disponibles en un seul lieu.

Organisé sur trois jours, cet événement ambitionne de devenir le carrefour d'échange entre professionnels et experts des TIC, attirant décideurs et donneurs d'ordre publics et privés.

Le salon regroupe dans un lieu unique les décideurs IT et constitue un lieu de réflexion et d'échanges pour faire avancer les projets, estiment les organisateurs qui prévoient une quarantaine de conférences-débats et ateliers thématiques durant

la manifestation. Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Charhabil a affirmé, à l'occasion, que les objectifs de ce salon "correspondent parfaitement" à ceux de son ministère qui œuvre à "encourager le dialogue et la consultation autour de la transformation numérique".

Le parrainage de ce salon par le ministère de la Numérisation, a-t-il poursuivi, "témoigne de notre volonté et de notre engagement à élaborer une approche globale et commune susceptible de permettre la mise en place des mesures concrètes visant à réaliser la transformation numérique souhaitée".

Il a estimé, à ce titre, que le salon constitue un "espace de réflexion" devant permettre "l'identification des priorités pour accélérer la numérisation de l'administration, de l'économie et de la société algériennes".

M. Charhabil a annoncé, à ce propos, que la loi relative à la numérisation et les textes d'application sont en cours d'élaboration, soulignant que son département œuvrait à susciter les interactions nécessaires entre le secteur public et privé dans le cadre du projet visant à créer des pôles d'innovation numérique à travers les quatre coins du pays.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie du savoir et des start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, a estimé, de son côté, que l'Algérie est appelée à "relever de nombreux défis décisifs pour

l'avenir du pays dont celui de la transformation numérique", soutenant que "beaucoup a été fait dans ce sens, mais le chemin reste encore long".

Le secrétaire général au ministère de la Poste et des Télécommunications, Abdelrezak Henni, a rappelé, pour sa part, que des "efforts considérables" ont été accomplis par son département pour promouvoir les TIC en Algérie, alors que le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a mis en avant l'importance des TIC dans le monde de la culture.

Pour rappel, la nouvelle édition de "ICT Maghreb" verra l'organisation d'un concours pour récompenser les meilleures innovations.

Ce concours est considéré par les organisateurs comme "un véritable accélérateur pour propulser de nouvelles sociétés à fort potentiel" et permettre de "découvrir et de mettre en lumière de jeunes talents dans la catégorie étudiant ou ayant lancé une activité particulièrement innovante dans le domaine IT".

Les résultats du "Baromètre DSI 2021" seront également présentés à l'occasion de la nouvelle édition de l'ICT Maghreb. Ce Baromètre a pour objectif de "faire un état des lieux de l'intégration des TIC dans l'entreprise algérienne, de mieux cerner les besoins des décideurs IT, leurs priorités pour 2022/2023, ainsi que de mesurer l'adéquation entre leurs besoins et les solutions proposées sur le marché".

L'accélérateur Algeria Venture accompagne 20 startups

L'accélérateur de startups Algeria Venture accompagne 20 startups au salon des technologies de l'information et de la communication "ICT-Maghreb" qui se tient du 14 au 16 mars, a indiqué cet organe public dans un communiqué.

"A l'occasion de la tenue de la nouvelle édition du salon professionnel sur les technologies de l'information et de la communication ICT Maghreb 2022, l'accélérateur public, Algeria Venture invite 20 startups à présenter leur produits et services aux professionnels des TIC", fait savoir la même source.

Internet des objets (IOT), intelligence artificielle, smart city, big-data, e-commerce, sont les domaines dans lesquels activent les startups choisies par Algeria Venture pour exposer au salon ICT Maghreb, au Palais de la culture à Alger.

"Outre la mise en avant des produits et services, Algeria Venture lance un challenge pour y faire concourir les 20 startups qui seront réunies. Ce challenge verra la consécration de trois startups lauréates avec des très beaux cadeaux à la clé", indique Algeria Venture.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA NIF : 40801500007086 UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° :05/2022

CODE: 24 W

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

PROJET :

LOT08: Entretien de CC226 (ESSAREG - M'LLILLI) du PK 10+000 au PK 14+300 sur 4.3 KMS
LOT09:Entretien de CC 190 Oumèche vers El-kodia-El-Miad entre PK 20+000 et PK 25+700 SUR 5.7 KMS

Dans le cadre d'opération : Entretien des chemins communaux sur 46,55 (tranche 2020)
Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) où deux lots mais elles ne sera retenue qu'à un seul lot.

Les Entreprises ou groupe d'entreprise qualifiées et ayant pour activité principale travaux publics de "catégorie quatre (04) et plus pour les deux lots sont autorisés à soumissionner. Et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées. Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna), ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention: appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

PROJET :

LOT08: Entretien de CC226 (ESSAREG - M'LLILLI) du PK 10+000 au PK 14+300 sur 4.3 KMS
LOT09:Entretien de CC 190 Oumèche vers El-kodia-El-Miad entre PK 20+000 et PK 25+700 SUR 5.7 KMS

Dans le cadre d'opération: Entretien des chemins communaux sur 46,55 (tranche 2020)

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION »

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 11^h00, le(15EME) quinzième jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de préparation des offres est fixée 15jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 90 jours + La durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment:

OFFRE CANDIDATURE (SELON L'ARTICLE 06.1 DE L'INSTRUCTION AUX SOUSSIONNAIRES):

- ↓ une déclaration de candidature : dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il : N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public.
- ↓ n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant), dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
- ↓ est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Étrangères ayant déjà exercé en Algérie
- ↓ est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;
- ↓ a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- ↓ détiennent un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
- ↓ une déclaration de probité.
- ↓ les statuts pour les sociétés.
- ↓ les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ↓ tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- ↓ A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
- ↓ B/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans de 03 année dernière et les références bancaires.
- ↓ C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels avec une liste nominatif de chacun et les références professionnelles.

OFFRE TECHNIQUE (SELON L'ARTICLE 06.1 DE L'INSTRUCTION AUX SOUSSIONNAIRES):

- ↓ Cahier des charges « offre technique ».
- ↓ La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée et paraphé
- ↓ le planning et le phasage des travaux
- ↓ Visite de lieux signé et paraphé
- ↓ mémoire technique
- ↓ Tous les documents concernant l'évaluation technique.

OFFRE FINANCIERE (SELON L'ARTICLE 06.2 DE L'INSTRUCTION AUX SOUSSIONNAIRES):

- ↓ Cahier des charges « offre financier ».
- ↓ La lettre de soumission
- ↓ Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- ↓ Le devis quantitatif et estimatif (DQE)

L'OUVERTURE DES PLS :

- ↓ L'ouverture des offres se fera le jour correspondant (15EME) quinzième jour à ONZE HEURE ET DEMIE (11^h30) en séance publique à la D.T.P de Biskra.
- ↓ si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- ↓ Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des offres.

JEUX MÉDITERRANÉENS Le président du CIJM salue les efforts de l'Algérie

Le président du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), Davide Tizzano, a salué «les efforts de l'Algérie et les grands investissements qu'elle a réalisés» en prévision des Jeux méditerranéens et qui «profiteront à la jeunesse algérienne».

«Je remercie Monsieur le Président de m'avoir reçu, de même que je le remercie le gouvernement algérien pour tous les efforts et les grands investissements réalisés dans ce domaine qui profiteront à la jeunesse algérienne», a déclaré M. Tizzano au terme de l'audience que lui a accordée, dimanche au siège de la Présidence de la République, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le président du CIJM a en outre salué l'hospitalité qui lui a été réservée lors

de sa visite à Alger, précisant qu'il aura l'occasion de se rendre dans le sud algérien. Une visite qu'il mettra à profit pour transmettre la belle image de l'Algérie en prévision de cet événement sportif, a-t-il dit. L'audience s'est déroulée en présence du Conseiller du Président de la République chargé des relations extérieures, M. Adelhafidh Allahoum, du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebtag, et du commissaire des Jeux méditerranéens (JM) Oran-2022, Mohamed Aziz Derouaz.



SPORT MILITAIRE

Plus de 70 participants au championnat militaire de tir au fusil semi-automatique à Bechar

Plus de soixante dix (70) athlètes issus de huit (8) équipes féminines et dix sept (17) équipes masculines prennent part lundi à Bechar, aux compétitions du championnat national militaire de tir au fusil semi-automatique. Les athlètes représentent les six régions militaires ainsi que les commandements de forces de l'armée nationale populaire (ANP) et différentes unités militaires. Les compétitions de ce championnat, qui s'éta-

leront jusqu'au 19 du mois courant, auront lieu au champ de tir «Theniet El-Halfa» de la 3ème RM, au sud de Bechar. Conformément aux règlements du conseil international des sports militaires, les participants à ce championnat militaire vont concourir dans les épreuves de tir de précision et tir de rapidité dans les 3 positions debout, avec appui et couché. Dans une allocation d'ouverture, prononcée au nom du commandant de

la 3ème RM, le Chef d'état-major de cette région militaire, le général Abdelghani Boussaha, a indiqué que cet important événement sportif militaire est une étape d'évaluation des phases préparatoires physiques et de combat des éléments de l'ANP, en plus de déceler les éléments appelés à renforcer l'équipe nationale militaire et représenter l'ANP aux différentes compétitions sportives militaires internationales.

JUDO - OPEN AFRICAÏN DE TUNIS

L'Algérie termine avec quinze médailles, dont deux en Or

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a glané quinze médailles (2 or, 6 argent et 7 bronze), à l'Open Africain de Tunis, clôturé dimanche soir dans la salle omnisports du Complexe Sportif Radès. Les médailles d'or ont été l'œuvre de Yamina Hallalta chez les moins de 57 kilos (dames) et Rachid Cherrad chez les moins de 66 kilos (mes-

sieurs), dès la première journée de compétition. La moisson algérienne a été bonifiée par six médailles d'argent, dont les deux premières avaient été également récoltées respectivement, par Nesrine Boudjemil, chez les moins de 57 kilos (dames), Younes Belaribi chez les moins de 60 kilos (messieurs), Waïl Ezzine (-66 kilos/messieurs), Amina Bel-

kadi (-63 kg/dames), Salah-Eddine Souilah (-81 kg/messieurs) et Mohamed Sofiane Belrakaâ (+100 kg/messieurs). Concernant les médailles en bronze, elles ont été l'œuvre de Faïza Aïssahine (-52 kg/dames), Driss Messaoud (-73 kg/messieurs), Dehia Benchalal (-70 kg/dames), Louisa Achaâlal (-78 kg/dames), Maroua Mammeri (+78 kg/dames),

Imad Be Azzoug (-81kg/messieurs) et Réhda Lamri (-100 kg/messieurs). En viron 160 judokas, représentant 23 pays, ont pris part à cette compétition internationale, tenue les 12-13 mars à Tunis. La prochaine étape pour la sélection nationale sera l'Open Africain d'Alger, prévu les 19-20 mars courant à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KOSHIKI

Report de l'AGE au 27 mars

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de koshiki, programmée initialement le 24 mars, se tiendra finalement le 27 du même mois au Centre de Ghermoul (Alger), a annoncé dimanche l'instance fédérale.

"L'AGE pour l'élection d'un nouveau président suite à la démission pour raisons personnelles de l'actuel président Salah Daoud, se tiendra le 27 mars au lieu du 24 du même mois pour des raisons d'organisation", a indiqué à l'APS, le directeur technique national par intérim, Hamza Ouahab.

Le président démissionnaire, Salah Daoud, avait été réélu en mars 2021, pour un second mandat (2014-2017 et 2021-2024). La Fédération algérienne de koshiki a été créée le 29 décembre 2019, après avoir évolué auparavant sous la coupe de la Fédération algérienne de karaté.

TENNIS

La Serbie remplace la Russie en Coupe Davis (ITF)

La Russie, tenante du titre, sera remplacée par la Serbie en phase finale de la Coupe Davis en septembre, a annoncé lundi la Fédération internationale de tennis (ITF). La Serbie, choisie car «équipe la mieux classée des demi-finalistes en 2021», avait déjà reçu une invitation pour intégrer directement cette phase finale sans passer par les qualifications, si bien que c'est une autre nation qui recevra l'invitation initialement donnée à l'équipe de Novak Djokovic, précise l'instance.

En Billie Jean King Cup (ex-Fed Cup), la Russie, également tenante du titre, sera remplacée par l'Australie, choisie sur les mêmes termes que la Serbie. Concernant la nouvelle invitation en Coupe Davis, elle sera donnée «à l'une des 12 nations éliminées durant la phase de qualification qui s'est déroulée les 4 et 5 mars», précise aussi l'ITF, soit l'Equateur, la Roumanie, la Finlande, la Colombie, le Canada, le Brésil, la Slovaquie, la Hongrie, la Norvège, le Japon, la République tchèque ou l'Autriche. Cette nouvelle équipe invitée rejoindra donc la Croatie, finaliste 2021 et automatiquement qualifiée, la Serbie, la Grande-Bretagne (qui avait



bénéficié de l'une des deux invitations originelles), ainsi que les 12 nations issues du tour de qualifications joué en mars: Argentine, Australie, Belgique, France, Allemagne, Italie, Kazakhstan, Corée du Sud, Pays-Bas, Espagne, Suède et Etats-Unis. Ces 16 équipes seront divisées en quatre groupes répartis dans quatre villes encore à déterminer pour jouer, du 14 au 18 septembre, la phase de groupes de la phase finale de l'édition 2022 de la Coupe Davis. Les deux meilleurs de chaque groupe se qualifieront pour le tableau final qui se jouera du 23 au 27 novembre dans une ville encore à officialiser mais qui pourrait être Abou Dhabi.

TENNIS - TOURNOI D'ANTALYA (1^{ER} TOUR)

Les Algériens Reguig et Abibsi qualifiés

Les Algériens Samir Hamza Reguig et Mohamed Ali Abibsi ont validé leur billet pour le deuxième tour du tournoi d'Antalya (Turquie), en battant respectivement le Bosnien Andrej Duric et l'Ukrainien Yevhenii Bondarenko, sur le même score de deux sets à zéro. Reguig, tête de série N.12, était favori pour la qualification, et il a été à la hauteur de son statut, en l'emportant assez facilement (6-1, 6-3), alors qu'Abibsi a commencé par éprouver quelques difficultés dans le premier set, qu'il a remporté (6-4), avant de dérouler dans le deuxième (6-0). Au prochain tour, Reguig sera opposé à l'Italien Marco Mania, alors que son compatriote Mohamed Ali Abibsi sera appelé à défier l'Argentin Alan Postay. Doté d'un prize-money de 25.000 USD, ce tournoi qui se déroule sur terre battue a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, le Bosnien Neriman Fatic (287e mondial) et l'Italien Riccardo Bonadio (294e mondial). Il s'agit du deuxième tournoi consécutif à Antalya pour les deux algériens, après celui du 7 mars courant, et pendant lequel Reguig avait réussi à atteindre le tableau final, après avoir remporté trois matchs dans la phase de qualification. De son côté, Abibsi a vu son aventure s'arrêter un peu plus tôt, puisqu'il a été éliminé au troisième tour de la phase de qualification, après sa défaite contre le Roumain Matéo Bejeanu (7-5, 2-6, 6-10).

TENNIS - TOURNOI DE MONASTIR

Inès Ibbou admise directement dans le tableau final

L'Algérienne Inès Ibbou a été admise directement dans le tableau final du tournoi professionnel féminin, qui se déroule du 14 au 20 mars courant à Monastir (Tunisie), suivant le programme dévoilé lundi par les organisateurs.

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition se déroule sur surface rapide et a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez les professionnelles de la WTA, notamment, la Japonaise Sakura Hosogi, et la Française Manon Léonard. Ibbou, âgée de 23 ans, qui sort à peine d'un regroupement avec la sélection nationale à l'hôtel Sheraton d'Alger, sera fixée sur son adversaire juste après le tirage au sort, qui sera effectué à la fin de la phase de qualification.

ATHLÉTISME

Le Championnat national hivernal les 18-19 mars, au SATO du stade 5-Juillet

Le Championnat national hivernal d'athlétisme se déroulera les 18-19 mars courant, au SATO du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA). La compétition, dédiée à la mémoire de Feu Abdelkader Hammani, est ouverte uniquement aux athlètes des catégories U20 et seniors (messieurs et dames) a-t-on encore précisé de même source. "Les athlètes nés en 2005-2006 et relevant encore de la catégorie des moins de 18 ans peuvent participer dans la limite de deux épreuves individuelles, au choix. Si les deux épreuves choisies sont des courses, alors une seule d'entre eux pourra dépasser 200 mètres" on tenu à faire savoir les organisateurs. Les U18 (garçons et filles) n'auront pas le droit de disputer certaines épreuves, comme le 60m/haies, le 300m/haies, le lancer de poids, le lancer du javelot, le lancer du marteau, et le 10.000 mètres/marche", qui sont réservées uniquement aux moins de vingt ans et aux seniors. Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au mercredi 16 mars, à midi. "Passé cette date, aucune confirmation ne sera prise en considération" a-t-on encore tenu à faire savoir.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS-COURT

Victoire de l'Algérienne Nawel Yahy

L'athlète algérienne Nawel Yahy a remporté le cross-court du championnat de France 2022, disputé dimanche matin à Les Mureaux, en parcourant le parcours en 15:46", devant les Françaises Margaux Sieracki (15:31") et Alice Mitard (15:55"). Une belle progression pour Yahy, qui avait pris la deuxième place lors de la précédente édition de ce championnat de France de cross-court, disputée en 2021, à l'Hippodrome de Montauban. L'Algérienne a même considérablement amélioré son chrono, puisqu'en 2021, elle avait bouclé la distance en 16:57", soit à quinze secondes de la gagnante, Siham Hilali, sociétaire du club Romilly Sport (16:33"). au moment où Alexa Lemitre, du club Ecla Albi, avait complété le podium, en 16:57".

TOURNOI DE L'UNAF U17 (1RE JOURNÉE) Victoire de l'Algérie face à la Libye 1-0

La sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) a battu son homologue libyenne sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), lundi au stade Omar Benrabah à Dar El-Beïda (Alger), pour le compte de la première journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF).

L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 39e minute de jeu par l'attaquant algérien de l'Olympique Lyonnais, Bahlouli Djibril.

L'autre match de cette première journée mettra aux prises la Tunisie à l'Egypte (15h00). Le Maroc est exempté de cette journée inaugurale.

La sélection algérienne jouera son prochain match mercredi face à son homologue marocaine (15h00), alors que l'Egypte sera opposée à la Libye.

La Tunisie sera exempté.

Outre l'équipe nationale algérienne, ce tournoi enregistre la présence de l'Egypte, de la



Tunisie, du Maroc et de la Libye. La compétition se jouera en mini-championnat. Le premier au classement sera déclaré champion.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE Quatre Algériens présents dans l'équipe type de la 4^e journée

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu quatre joueurs algériens, dont deux évoluant au CR Belouizdad, dans l'équipe type de la 4^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputée vendredi et samedi.

Le défenseur international algérien de l'ES Tunis (Tunisie) Abdelkader Bedrane figure dans ce onze type, idem pour les deux sociétaires du CRB : Housseyn Selmi et Mohamed Islam Bakir, en plus d'Akram Djahnit (ES Sétif), selon la liste dévoilée lundi par l'instance continentale sur son compte officiel Twitter.

Logé dans le groupe C, le CRB n'a pas fait dans la dentelle en do-

minant vendredi les Botswanais de Jwaneng Galaxy (4-1), un succès qui permet au club algérois de conforter sa position en tête, en compagnie de l'ES Tunis, vainqueur à domicile face à l'autre club tunisien l'ES Sahel (2-0).

Le Chabab n'aura besoin que d'un seul point pour valider son ticket pour les quarts de finale.

De son côté, l'ES Sétif, versée dans le groupe B, s'est relancée dans la course à la qualification (Gr.C) en battant samedi à domicile les Sud-africains d'AmaZulu FC (2-0).

Les Sétifiens devront impérativement remporter leur deux derniers matchs pour espérer se qualifier au prochain tour.

L'équipe type de la 4^e journée :

Gardiens de but : Tagnaouti (Wydad Casablanca/ Maroc)

Défenseurs : Afonso (Petro Atlético/ Angola), Lakay (Mamelodi Sundowns/ Afrique du Sud), Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Pinto (Petro Atlético/ Angola)

Milieux : Jabrane (WA Casablanca/ Maroc), Ben Romdane (ES Tunis/ Tunisie), Bakir (CR Belouizdad/ Algérie), Selmi (CR Belouizdad/ Algérie), Djahnit (ES Sétif/ Algérie)

Attaquants : Azualo (Petro Atlético/ Angola).

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (5E JOURNÉE/ GROUPE C) Des arbitres marocains pour CR Belouizdad- ES Sahel

La Confédération africaine de football a désigné un trio d'arbitres marocains pour officier le derby maghrébin, CR Belouizdad - Etoile Sportive du Sahel, prévu samedi au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la cinquième et avant-

dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football, Groupe Un trio emmené par l'arbitre principal, Redouane Djiad, qui sera assisté de ses compatriotes Lahcène Azkaou (1er juge-assistant) et

Mustapha Akerkad (2e juge-assistant).

Un match 100% maghrébin donc, puisqu'outre les adversaires, algériens et tunisiens, les arbitres seront marocains. Après quatre journées de compétition, le CRB est co-leader du Groupe

"C", en compagnie de l'Espérance Tunis, avec huit points pour chaque club, alors que l'ESS est troisième, avec trois points, devant les Botswanais du Jwaneng Galaxy, bons derniers, avec une seule unité au compteur.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.B/ 4E JOURNÉE) La JSS bat Al-Ittihad libyen (1-0) et se relance

La JS Saoura s'est imposée dimanche soir face aux Libyens d'Al-Ittihad 1-0, en match disputé au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, comptant pour la 4^e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de la CAF de football.

La formation de Béchar a entamé la rencontre sur les chapeaux de roues, en ouvrant la marque dès la 1^{re} minute de jeu par l'entrepreneur du N.10 Oussama Bellatreche, sur une faute de main du portier adverse Muad Ellafi.

Cueillis à froid, les Libyens se sont rués vers l'attaque dans l'objectif de remettre les pendules à l'heure, mais la défense de la JSS a bien veillé au grain.

Au retour des vestiaires, les visiteurs ont jeté toutes leurs forces pour égaliser, mais c'était sans compter sur la solidité défensive de la Saoura et son gardien Zakaria Saïdi, auteur d'arrêts décisifs.

À l'issue de cette victoire, la JSS se relance dans la course à la qualification, et rejoint son adversaire du jour à la deuxième place avec

7 points, à deux longueurs du leader Orlando Pirates d'Afrique du Sud, large vainqueur un peu plus tôt dans la journée à domicile devant les Royal Léopards (3-0).

Le représentant d'Eswatini, qui ferme la marche avec 0 point, est d'ores et déjà éliminé.

Lors de la 5^e journée, prévue le dimanche 20 mars, la JS Saoura, sans les services du défenseur Adel Bouchiba, suspendu, recevra Orlando Pirates, alors que les Royal Léopards se rendront à Benghazi pour défier Al-Ittihad.

ALGÉRIE-CAMEROUN (BARRAGE)

Tahar Sahri : "tout est prêt pour assurer les meilleurs services aux supporters devant partir à Douala"

Le président du Touring Voyages Algérie (TVA), Tahar Sahri a indiqué dimanche que "tout a été mis en œuvre pour assurer les meilleurs services aux supporters algériens devant partir à Douala pour soutenir l'équipe nationale algérienne face au Cameroun, en match barrage qualificatif au Mondial-2022 au Qatar, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de prendre en charge les supporters des "Verts".

"En application des directives du président de la République et des instructions du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane ainsi que du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du ministère de la jeunesse et des sports, nous avons mis en œuvre tous les moyens matériels et humains pour lancer l'opération de vente des billets dès ce dimanche.

Nous sommes prêts au niveau de toutes nos agences pour servir les supporters algériens", a déclaré à l'APS, M. Sahri.

"Nous faisons tout notre possible pour enregistrer le plus grand nombre avant le 15 mars. Les supporters désireux de rallier Douala, devront impérativement se faire vacciner contre la fièvre jaune, ainsi que le vaccin anti-Covid-19.

L'opération de vente des billets réservés aux vols devant transporter les supporters à destination de Douala, a débuté dimanche, à des prix subventionnés, suite aux directives du Président de la République", a-t-il indiqué, et "d'assurer que tous les moyens pour la réussite de cette opération ont été prises".

Concernant, le faible engouement signalé au niveau des différentes agences de (TVA) dimanche à Alger, le premier responsable de l'agence, a expliqué que les supporters se sont rendus, tout d'abord, à l'Institut "Pasteur" pour y effectuer le vaccin contre la fièvre jaune.

Selon des témoins, l'opération de vente, a démarré timidement au niveau des agences d'Alger, d'Oran, de Constantine et de Ouargla. Le déplacement à Douala se fera dans la nuit du 24 mars, pour y arriver vers 6h00 du matin.

Une fois sur place, les supporters resteront à l'aéroport jusqu'à 13h00 avant leur transport vers le stade de Japoma, alors que le retour se fera vers 23h00, pour arriver à Alger vers 4h30 du matin. Selon le même responsable, "tout le monde travaille d'arrache-pied pour accompagner les supporters durant tout leur séjour, jusqu'à leur retour à Alger".

Au sujet de la restauration, le premier responsable de TVA a indiqué "qu'à l'instar d'Air Algérie et Tassili, sa société envisage aussi de fournir des boissons et repas, notamment à midi à Douala".

Il a également souligné que "l'opération de réception des supporters se déroulera durant les heures de travail, et pourrait se poursuivre jusqu'à minuit, si nécessaire, comme ça été le cas lors de la CAN-2019 au Caire.

Nous sommes à la disposition des supporters durant ces trois jours, comme nous l'avons notifié à toutes les agences du pays de rester mobilisés durant cette opération".

Le ministère de la jeunesse et des sports, avait détaillé le programme des vols à destination du Cameroun comme suit: 4 vols décolleront d'Alger, et deux vols de chacune des wilayas d'Oran, Constantine, Ouargla et Béchar, l'Agence Touring Voyages Algérie devant se charger de la commercialisation de l'offre.

Le tarif définitif de l'offre (toute charge comprise) : prix du billet+ du visa+ assurance voyage, test PCR moins de 72 heures, le repas et le transfert de et vers l'aéroport de Douala, a été fixé à 85.000 Da, après le soutien des compagnies publiques: Sonatrach, Sonelgaz, Mobilis, Serport et Madar.

L'offre initiale, sans marge bénéficiaire, était de l'ordre de 140.000 Da, précise la même source. S'agissant des conditions de voyage, le ministère souligne que le supporter désirant se déplacer à Douala doit être âgé de 18 ans et plus, muni d'un passeport dont la validité dépasse six mois, un pass sanitaire de vaccination contre la Covid-19, une vaccination contre la fièvre jaune et la prise des médicaments anti-paludisme, relevant que les services du ministère de la Santé "prendront en charge l'aspect sanitaire". Le match aller du barrage qualificatif au Mondial-2022 de Qatar, est prévu le 25 mars au stade Japoma de Douala à partir de 18h00 (algériennes), alors que le match retour se déroulera au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30).

LIGUE 1

Les clubs de l'Ouest poursuivent leur naufrage



Les clubs de l'Ouest du pays évoluant en Ligue 1 de football continuent de manger leur pain noir, alors que deux d'entre eux viennent d'essuyer une véritable raclée, lors de la clôture de la 21e journée du championnat dimanche.

Allusion faite au RC Relizane et le WA Tlemcen, qui ont concédé de lourdes défaites sur les terrains du MC Alger (8-2) et du CS Constantine (5-0), respectivement, se dirigeant droit vers le purgatoire.

Les deux formations tablaient énormément sur la phase retour pour enclencher leur résurrection, mais depuis l'entame de la seconde partie du championnat, ils peinent toujours à voir le bout du tunnel.

Les deux derniers revers des "Lions de Mina" et des "Zianides" ont provoqué une grosse déception dans l'entourage des deux clubs sur les réseaux sociaux, pointant du doigt en particulier les dirigeants des deux formations respectives.

Dans ces milieux, les naufrages de leurs équipes sont somme toute logiques au vu des interminables problèmes que vivent leurs joueurs depuis l'intersaison, contraints, à plusieurs reprises, à boycotter les entraînements.

À ce propos, il y a lieu de rappeler que les joueurs du RCR ont battu le record en nombre de grèves depuis le début de cette saison.

La dernière en date a même duré près d'un mois lors de la trêve hivernale. Résultat des courses : les Vert et Blanc

touchent désormais le fond et boivent le calice jusqu'à la lie.

Ce n'est pas tout, puisqu'ils sont toujours sans entraîneur depuis près de trois mois, soit depuis la démission de Lyamine Bouhrara de son poste.

Pis, les gars de Relizane, avant-derniers au classement, ont failli ne pas effectuer le déplacement à Alger pour affronter le MCA après avoir été "abandonnés" par leurs dirigeants qui se sont montrés incapables de prendre en charge ce voyage, a-t-on appris du club même.

Sans l'intervention des autorités locales, l'équipe aurait déclaré forfait, a-t-on ajouté.

Un scénario qui n'a pas été évité par la catégorie de la réserve (U21) dont l'équipe ne s'est pas rendue à Alger perdant ainsi son match face à son homologue du MCA par forfait.

L'exil des talents

Les choses ne diffèrent pas trop du côté du WAT, le dernier au classement qui enchaîne les contre-performances aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.

Cette formation qui a évité de justesse la relégation la saison passée, ne devrait pas s'en sortir cette fois-ci, estiment les observateurs, au regard

de son parcours "catastrophique" cette saison. Avec seulement 10 points glanés en 21 matchs, les "Zianides" ont déjà posé "un pied et demi" en Ligue 2.

Un sort mérité au vu du parcours de cette équipe jusque-là, et ce, pour son deuxième exercice parmi l'élite qu'elle a retrouvé à l'issue de la saison 2020-2021 après sept années passées dans les divisions inférieures.

Même l'arrivée du "chevronné" entraîneur, Sid Ahmed Slimani, n'a rien changé dans le destin des "Widadis" qui semblent avoir déjà abdiqué à leur sort.

"Nous préparons déjà la saison prochaine.

Les matchs à venir seront une occasion pour lancer nos jeunes joueurs dans le bain afin de gagner en expérience en prévision de l'exercice prochain que nous allons aborder avec l'objectif de retrouver l'élite", déclarait le directeur sportif du club, Mohamed Djalti, lorsqu'il avait pris ses fonctions il y a quelques semaines.

L'autre représentant de l'Ouest en Ligue 1, en l'occurrence, le MC Oran, n'est pas mieux nanti, aussi bien sur le plan technique qu'administratif.

Les "Hamraoua", qui font face à une instabilité chronique à tous les niveaux, doivent lutter fort

pour éviter le purgatoire, eux qui ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise en pointant à la 13e place avec une avance de seulement cinq points sur le premier potentiel reléguable, le NA Hussein Dey.

La situation des clubs de l'Ouest a attristé plus d'un parmi les observateurs et spécialistes, vu que cette région a toujours enfanté des talents qui ont écrit en lettres d'or l'histoire du football algérien.

Mais force est de constater que les clubs locaux ont abandonné la formation qui faisait leur force, poussant leurs talents à "s'exiler" dès leur jeune âge en intégrant des clubs du Centre en particulier, fait-t-on remarquer.

Pas plus tard d'ailleurs que le week-end passé, quatre équipes des catégories jeunes du MCO ont déclaré forfait pour les rencontres de leurs championnats respectifs à cause de la grève de leurs entraîneurs.

Ces derniers ont opté pour le débrayage après avoir perdu espoir de percevoir les arriérés de leurs salaires.

Un triste sort pour le club phare d'une ville qui vient de se doter d'énormes infrastructures sportives en vue de la 19e édition des Jeux méditerranéens qu'elle va abriter l'été prochain.

CHAN-2023

Une commission de la CAF inspecte les infrastructures sportives à Annaba

Le président de la commission d'organisation du championnat d'Afrique des nations (CHAN) de la Confédération africaine de football (CAF), Seidou Mbombo Njoya, a inspecté dimanche à Annaba les infrastructures devant accueillir la compétition continentale, prévue en Algérie en janvier 2023.

Accompagné du président de la Fédération algérienne de football, Charaf-Eddine Amara, et des membres du comité d'organisation national, le représentant de la CAF qui a été reçu par le wali, Djamel-Eddine Brimi, a mis l'accent sur l'importance du championnat d'Afrique des nations réservé aux joueurs locaux prévu en Algérie, comme prélude à "l'accueil d'autres compétitions continentales importantes à l'avenir".

Le wali d'Annaba a affirmé que toutes les parties sont engagées pour que la wilaya d'Annaba, avec ses structures, soit au rendez-vous conformément aux normes et engagements pris pour relever le défi d'accueillir dans les meilleures conditions des compétitions internationales et continentales de haut niveau.

La délégation s'est rendue au début de sa tournée au stade colonel Chabou de la ville d'Annaba qui sera réservé aux entraînements des équipes qui joueront à Annaba.

Les membres de la délégation ont également visité le stade principal 19 mai 1956 qui accueillera les matches officiels du CHAN-2023, où des travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'extension sont effectués en prévision de cette compétition, ainsi que le stade Dridi Mokhtar de la commune d'El Hadjar, réservé également aux entraînements des sélections participantes.

Aussi, en plus de s'enquérir des conditions d'hébergement dans plusieurs établissements hôteliers, dont les hôtels Sabri et Sidi Brahim de la ville d'Annaba, la délégation devait également visiter l'hôtel El Moutazeh et le centre de préparation des équipes nationales (CREPS) dans la commune de Seraidi.

MONDIAL 2022 (BARRAGES) - CAMEROUN-ALGÉRIE

André Onana : " Nous allons affronter une grande équipe d'Algérie "

Le gardien international camerounais André Onana a affirmé que les Lions Indomptables vont affronter une équipe d'Algérie très forte les 25 et 29 mars prochains en matchs barrages qualificatif à la Coupe du Monde 2022.

"On va jouer contre l'Algérie, une équipe très forte. Nous aussi nous sommes très bons et je suis confiant que si on joue avec la même détermination, on va passer.

Honnêtement, moi je n'ai peur de personne, on a un match très important à Douala, le retour est à Alger, on ira pour confirmer notre victoire", a déclaré André Onana à la presse locale.

Et d'ajouter, " l'objectif c'est le mondial et nous le savons, j'ai travaillé toute ma vie pour jouer ce genre de match, donc je ne me vois pas en novembre regarder les autres équipes, il faut que je participe.

Je compte aller au mondial, ce groupe, nos supporters, tout le pays est mobilisé pour qu'on aille au mondial".

Interrogé sur le parcours du Cameroun lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN (9 janvier-6 février), le prochain gardien de l'Inter de Milan a estimé que la page d'or de la CAN remportée par le Sénégal est désormais tournée sur la prochaine échéance officielle.

"La page de la CAN est tournée, on va se focaliser désormais sur la qualification pour la Coupe du Monde.

Le match face à l'Algérie ne sera pas facile mais on essaiera d'achever l'affaire ici avant le match retour", a-t-il dit.

Le Cameroun accueillera l'Algérie le 25 mars à 18h00 au Stade Japoma de Douala en match aller avant de se déplacer à Blida pour disputer le match retour prévu le 29 mars à 20h30 au stade Mustapha Tchaker.

LIGUE 2 (CENTRE-OUEST)/ CR TEMOUCHENT
5.000 tickets en vente pour l'affiche face au RC Kouba malgré le huis clos

La direction du CR Temouchent va mettre en vente pas moins de 5.000 billets en vue du match face au RC Kouba, sachant que cette affiche, qui mettra aux prises samedi deux co-leaders de la Ligue 2 de football (Centre-Ouest), se jouera à huis clos, a-t-on appris lundi du club.

Cette opération, qui sera lancée mardi, vise à ouvrir la voie aux supporters du CRT afin de contribuer à leur manière dans le règle-

ment, un tant soit peu, des problèmes financiers des " Rouge et Noir", souligne-t-on de même source.

La formation de l'Ouest du pays sera privée de son public lors du choc contre son homologue algéroise pour le compte de la 22e journée.

La commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA) a infligé un match à huis clos au CRT pour cause de "

jets projectiles sur le terrain et sur le banc des remplaçants de l'équipe visiteuse, lors de la 20e journée contre le CRB Ain Oussara", rappelle-t-on. Les " Rouge et Blanc", qui avaient manqué de peu l'accession la saison passée, partagent la première place au classement de leur poule avec le RCK, mais aussi avec le nouveau promu le MC El Bayadh.

Chacune des trois équipes compte 46 points.

SANCHEZ SAUVE L'INTER

L'Inter Milan perd du terrain. A l'occasion de la 29e journée de Serie A, les Nerazzurri n'ont pu arracher qu'un nul sur le terrain du Torino (1-1). Le coach Simone Inzaghi a dû attendre pour voir son attaquant Sanchez (90+3e) égaliser, longtemps après l'ouverture du score de Bremer (12e). Cela reste un résultat insuffisant pour l'Inter, 3e avec un match en retard, qui se retrouve à 4 points de l'AC Milan, toujours leader.



Juventus: Morata ne veut pas partir

Prêté par l'Atlético Madrid, Alvaro Morata a exprimé son souhait de rester à la Juventus, qui travaille en interne pour baisser le prix de son option d'achat. Auteur, comme souvent, d'une saison plus que correcte avec 11 buts et 7 passes décisives en 38 matches, Alvaro Morata se plaît à la Juventus et aimerait y rester. Malheureusement pour l'Espagnol, cela ne dépend pas de lui puisque son prêt de l'Atlético Madrid expire à la fin de la saison.

De retour en 2020 à Turin après un passage de deux ans entre 2014 et 2016 marqué par une finale de Ligue des Champions perdue lors de laquelle il a été buteur, le joueur formé au Real Madrid a réaffirmé son envie de rester dans le Piémont samedi après la victoire face à la Sampdoria, lors de laquelle il s'est illustré en inscrivant un doublé. « Cela ne dépend pas de moi, à mon grand regret. J'ai toujours voulu rester ici et si ce n'est pas possible, je serai le premier fan de la Juve la saison prochaine. La seule chose que je peux faire, c'est travailler dur jusqu'à la fin de saison pour essayer de gagner des titres, c'est tout ce qui compte », a-t-il confié au micro de DAZN après la rencontre.

En effet, les Bianconeri disposent d'une option d'achat qui s'élève à 35 millions d'euros mais aimeraient renégocier pour faire descendre le prix à 15-20 millions.

GUNDOGAN MAN CITY LUI PROPOSE UN NOUVEAU CONTRAT

Manchester City s'apprête à faire signer un nouveau contrat à son milieu de terrain allemand Ilkay Gundogan.

Manchester City est sur le point de finaliser un nouveau contrat pour l'un des joueurs clés de son effectif, Ilkay Gundogan. Le milieu de terrain allemand de 31 ans n'a plus que 15 mois à faire sur son contrat actuel et suscite l'intérêt de plusieurs grands clubs du continent, dont le FC Barcelone. Selon le quotidien britannique Daily Star, les champions d'Angleterre ont donc pour priorité de s'assurer ses services pour une autre longue durée et couper ainsi l'herbe sous les pieds de la concurrence. Gundogan a été la première recrue de Pep Guardiola à l'Etihad Stadium en 2016, après avoir quitté le Borussia Dortmund pour 27 millions d'euros. Depuis lors, il s'est avéré essentiel à la course à la gloire de City sous la direction de l'entraîneur espagnol. Il est d'ailleurs le troisième joueur le plus utilisé par ce dernier sur cette période derrière Raheem Sterling et Kevin De Bruyne. Gundogan a contribué à la conquête de trois titres de Premier League, une FA Cup et quatre Coupes de la Ligue anglaises. Un palmarès qui a de fortes chances de s'enrichir cette saison puisque les Sky Blues sont toujours en course pour un triplé.



INTER MILAN : ACCORD EN VUE POUR MILAN SKRINIAR

Un terrain d'entente serait sur le point d'être trouvé entre les deux parties. En discussions depuis plusieurs semaines, la formation de l'Inter Milan serait sur le point d'annoncer une bonne nouvelle à ses supporters. En effet selon les informations de CalciomercatoWeb, les dirigeants Nerazzurri auraient trouvé un terrain d'entente concernant la prolongation de contrat de Milan Skriniar. Le défenseur central de 27 ans devrait signer un nouveau bail de trois ans avec les Interistes. L'international slovaque sera alors lié au pensionnaire de Serie A jusqu'en juin 2026. Cette saison, le joueur a disputé 24 rencontres de championnat.

MAN UTD : MATA CONSERVÉ COMME TECHNICIEN ?

En fin de contrat à Manchester United en juin prochain, le milieu offensif Juan Mata (33 ans, 4 matchs toutes compétitions cette saison) ne devrait pas prolonger. Du moins pas en tant que joueur. Selon The Sun, l'Espagnol, qui compte passer ses diplômes d'entraîneur, pourrait recevoir une offre de ses dirigeants pour lancer sa nouvelle carrière de technicien.

Dans le cadre de son apprentissage, on peut penser que l'ancien joueur du FC Valence intégrerait d'abord une équipe de jeunes. Reste à savoir si le Mancunien compte mettre un terme à sa carrière cet été, lui qui serait convoité dans son pays natal.



Arsenal sur la piste de Coutinho

Arsenal pourrait contester l'offre d'Aston Villa pour la star du FC Barcelone Philippe Coutinho. Les Gunners ont été liés à une offre potentielle pour l'ancien milieu de terrain de Liverpool au début de la saison 2021/22, mais aucune offre ne s'est matérialisée.

Bien qu'il semble sur le point de réintégrer l'équipe première du FC Barcelone à la fin de l'année 2021, les géants catalans ont choisi d'accorder un prêt de six mois à Villa en janvier.

Le changement de décor a revitalisé Coutinho, avec quatre buts et trois passes décisives en neuf matches de Premier League jusqu'à présent, dans le cadre de ses retrouvailles avec Steven Gerrard à Villa Park. Cependant, bien que Gerrard insiste sur le fait qu'il souhaite garder Coutinho au club de façon permanente la saison prochaine, le club n'a pas encore pris de décision concernant son option d'achat de 40 millions d'euros. Selon les rapports de Sport, Arsenal attend maintenant de voir si Villa fait son coup, et si Gerrard est frustré dans une poussée pour l'international brésilien, ils pourraient bondir et correspondre à la clause.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

RÉDACTION ADMINISTRATION

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-KOWEÏT

Le Président Tebboune reçoit Cheikh Abdullah Nasser Sabah Al-Ahmed Al-Sabah

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi au siège de la Présidence de la République, Cheikh Abdullah Nasser Sabah Al-Ahmed Al-Sabah, membre de la famille princière koweïtienne et propriétaire de la Kuwait Holding Company, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"J'ai eu l'immense honneur de rencontrer le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, auquel j'ai transmis les salutations de son Altesse l'Emir de l'Etat du Koweït, Cheikh Nawaf Al-

Ahmad Al-Jaber Al-Sabah et de son prince héritier Cheikh Mechaal Al-Ahmed Al-Djaber Al-Sabah", a indiqué Cheikh Abdullah Nasser Sabah Al-Ahmed Al-Sabah dans une déclaration à la presse au

sortir de l'audience. "Nous avons évoqué les relations bilatérales entre les deux peuples et les deux pays frères et examiné les domaines d'investissement et les projets économiques et les moyens de leur déve-

loppement", a-t-il ajouté. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf et du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.



47^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNION PARLEMENTAIRE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI Coordonner les positions en cette conjoncture mondiale "complexe" (Déclaration d'Alger)

Les travaux de la 47^e réunion du comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont pris fin, lundi à Alger, par l'adoption de la "Déclaration d'Alger" qui a souligné l'impératif de coordonner les positions en cette conjoncture mondiale "complexe" et le soutien "indéfectible" à la cause palestinienne.

Les Etats membres ayant adopté cette Déclaration lue à la clôture des travaux de cette réunion de deux jours, ont mis l'accent sur l'impératif de coordonner les positions, unifier les vues et intensifier la concertation entre les parlements des pays du monde islamique en cette conjoncture mondiale complexe sur fond de tensions et d'aggravation des conflits dans diverses contrées du monde.

Cette conjoncture "nous interpelle plus que jamais à consolider l'unité entre les pays musulmans et coopérer conformément aux préceptes de notre religion", note la Déclaration. La Déclaration d'Alger a condamné "toute forme d'ingérence dans les affaires internes des Etats car étant une



violation des règles du droit international et du principe de la souveraineté des Etats", affirmant l'impératif de "respecter la souveraineté, la stabilité et l'intégrité territoriale de chaque Etat membre de l'Union conformément à la légalité internationale".

Les Etats membres de l'OCI ont réitéré leur soutien "indéfectible" à la cause palestinienne et "la protection d'El Qods et des droits des palestiniens légitimes et imprescriptibles dont le droit à disposer d'eux-mêmes et au retour à leurs terres", aussi bien que leur soutien à l'initiative de paix

islamiques". Ils ont également plaidé pour l'encouragement de l'exploitation des nouvelles technologies dont les réseaux sociaux dans l'objectif de répandre une idéologie religieuse modérée". La Déclaration a dénoncé "vigoureusement" les différentes formes de terrorisme, soulignant la nécessité de lutter contre ce phénomène dont les sources de financement doivent être également tarées dans le but de limiter sa propagation notamment au Sahel et à l'Afrique de l'Est. A ce propos, les pays membres ont salué l'expérience algérienne "pionnière" en matière de lutte contre le terrorisme et d'éradication du radicalisme en adoptant une "approche globale basée sur la réconciliation nationale et la réalisation du développement et de la démocratie participative outre la consécration de l'Etat de droit et de la Justice sociale.

Ils ont aussi exhorté à accorder davantage d'intérêt à la questions des déplacés et des réfugiés dans le cadre de mécanismes susceptibles de traiter les véritables raisons de ce phénomène, en recourant à une action proactive préventive pour sédentariser les déplacés et les réfugiés dans leurs pays. A ce propos, les pays membres ont réaffirmé leur soutien aux efforts consentis en vue de parvenir à une solution politique globale à la crise au Yémen, appelant les parties libyennes à poursuivre leurs efforts afin de cristalliser une solution politique consensuelle inter-libyenne.

Les états membres ont salué, dans ce sens, les démarches des pays du voisinage en vue de trouver une solution politique à cette crise ainsi que "les résultats de la réunion des pays du voisinage, tenue à Alger en août 2021".

Impérative organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui

Par ailleurs, les Etats de l'Union ont exprimé leur préoccupation quant à la reprise de la guerre entre le Maroc et le Front Polisario, insistant sur l'impératif pour les "deux parties du conflit de revenir aux négociations directes sans conditions préalables et sous la direction de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura et l'appui de l'Union africaine (UA), et ce, dans le souci d'ap pliquer les résolutions du Conseil de sécurité et d'organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui pour participer à la réalisation de la paix et la stabilité dans l'Afrique du nord". Ils ont fait part, en outre, de leur profonde "inquiétude" quant à la situation prévalant dans le Sahel suite "à la propagation du terrorisme et du crime organisé causant des victimes et la destruction de l'économie des pays de la région". La Déclaration d'Alger "a appelé à la promulgation des législations adéquates pour participer à la mise en œuvre des accords et des traités relatifs au climat, à la prise de mesures communes entre les Etats membres conformément au développement de la situation liée au covid-19 et au renforcement de l'action commune, la coopération et l'échange d'expériences en vue de surmonter le ralentissement économique lié à la crise sanitaire. La Déclaration a souligné, en outre, la nécessité de "renforcer la place de l'Union des assemblées des Etats membres de l'OCI sur la scène internationale à travers le renforcement de ses structures et ses mécanismes ainsi que l'intensification de la coordination entre ses membres dans les fora internationaux afin de faire face à la situation régionale et internationale instable actuellement".

Boughali appelle à la création d'un mécanisme complémentaire pour répondre aux actes immoraux attentatoires à la religion musulmane

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a affirmé, lundi, qu'il était temps de créer un mécanisme complémentaire par le Secrétariat général de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UP-OCI) pour répondre aux actes immoraux portant atteinte à la religion musulmane. Dans son allocution de clôture de la 47^e réunion du Comité exécutif de l'UP-OCI tenue les 13 et 14 mars à Alger, M. Boughali a déclaré "il est temps de créer un mécanisme complémentaire par le Secrétariat général de l'UPCI pour répondre aux actes immoraux portant atteinte à la religion musulmane. Les participants à cette rencontre ont mis l'accent sur la nécessité d'unifier la nation musulmane, à travers le respect mutuel et la non ingérence dans les affaires internes de tout Etat au mieux des intérêts de la Nation, en rejetant la politique de deux poids deux mesures et les accusations injustes et allégations fallacieuses à l'égard de notre religion". Le président de l'APN a salué "les efforts déployés par toutes les délégations ayant pris part à la rencontre d'Alger pour sa réussite et son enrichissement", souhaitant que "les délégations se réunissent à nouveau lors de la 17^e session de l'UP-OCI prévue prochainement à Alger". Le président de l'APN a souligné que les délégations participantes ont pu, dans un climat empreint de coopération et de confiance mutuelle, réaffirmer "les positions des Etats membres vis-à-vis des questions centrales qui intéressent la Nation musulmane, à leur tête, la cause palestinienne" au sujet de laquelle, il a affirmé que "nous ne serons rassurés qu'en rendant justice aux frères Palestiniens, à travers la création de leur Etat indépendant". Ajoutant que "lors de cette rencontre, le terrorisme exécutable a été dénoncé de nouveau, tout en soulignant la nécessité d'assécher ses sources et combattre l'économie criminelle", M. Boughali a affirmé que "les participants ont abouti à une seule lecture vis-à-vis de plusieurs questions que connaît la scène arabe et qui intéressent la Nation musulmane, sa sécurité et sa stabilité. A cet égard, M. Boughali a relevé que les participants ont convenu d'approfondir les liens de coopération et de solidarité et d'intensifier la concertation, en vue de préserver les intérêts vitaux de la Nation musulmane dans le contexte des développements dangereux survenus sur la scène internationale. Le président de l'APN a, enfin, indiqué que la Déclaration d'Alger "a concrétisé l'unité des positions et des aspirations de l'action collective commune", donnant un rendez-vous pour la prochaine rencontre en Algérie, dans le but de poursuivre "la démarche noble, au mieux des intérêts de la Nations musulmane".

Le président de l'APN s'entretient avec les chefs des délégations omanaise et libanaise...

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali s'est entretenu, lundi au Centre international des conventions (CIC) à Alger, en aparté avec les chefs des délégations omanaise et libanaise, respectivement MM. Ahmed Ben Ali Raïs et Kacem Hachem, qui participent à la réunion du Comité exécutif l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI). A cette occasion, M. Boughali a mis en exergue, lors des deux rencontres tenues en marge de la 47^e réunion du Comité exécutif de l'UPCI, "l'important développement" que connaissent les relations historiques entre les trois pays, a indiqué un communiqué de l'APN. A ce propos, "le président de la chambre basse du Parlement a fait part de son souhait de voir les relations se renforcer dans les différents domaines, parlementaire en particulier, lesquelles ont été soutenues par

l'installation des groupes d'amitié parlementaire". Pour sa part, M. Ahmed Ben Ali s'est félicité de "la profondeur des relations" liant les deux peuples et pays, soulignant le rôle des deux groupes d'amitié parlementaire "dans la consolidation des relations entre les deux institutions législatives". M. Ahmed Ben Ali a transmis au président de l'APN le souhait de son homologue omanais de le voir visiter le Sultanat, a précisé la même source. Mettant en avant "les profondes relations algéro-libanaises", M. Kacem Hachem a, quant à lui, souligné "l'importance du rôle historique" que joue l'Algérie en termes de soutien au Liban et à son peuple pour pouvoir surmonter ses crises, notamment la crise économique que traverse le pays actuellement. Les deux entretiens se sont déroulés en présence du vice-président du Conseil de la nation, Fouad Sebouta, a conclu le communiqué de l'APN.

...et avec le SG de l'UPCI

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a eu, dimanche au Centre international des conférences (CIC), des entretiens en tête à tête avec le secrétaire général de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), Mohamed Khoureichi Niase, ainsi qu'avec MM. Atalay Orhan, membre de la Grande Assemblée nationale de Turquie et Ebrahim Rezaei, membre de l'Assemblée consultative islamique d'Iran, indique un communiqué de la chambre basse. Ces entretiens qui ont eu

lieu en marge des travaux de la 47^e réunion du comité exécutif de l'UPCI, ont porté sur l'état des relations parlementaires et les voies et moyens de les consolider, précise le communiqué. Les opportunités de coordination dans les différents fora autour des questions de la Nation musulmane et le rôle actif de l'Algérie au sein de l'UPCI ont été également au centre de ces entretiens, lors desquels les hôtes de l'Algérie ont remercié le président de l'APN pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qui leur ont été réservés.